



République du TCHAD

Mission conjointe d'Evaluation de la Sécurité Alimentaire des Réfugiés Centrafricains du camp de Belom à Maro au Sud du Tchad



Juin 2013

Données collectées en mai 2013

Mission conjointe d'Evaluation de la Sécurité Alimentaire des Réfugiés Centrafricains de Belom à Maro au Sud du Tchad

Composition de l'équipe de la mission

PAM

- Patrice Kalisa, Chef des Opérations au sud du Tchad, PAM Tchad - Goré
- Madjioudal Allarabaye, National Officer (VAM), PAM Tchad – N'Djamena
- Rimtebaye Rianger, Programme Assistant (VAM), PAM Tchad – N'Djamena
- Kississou Etienne , National Officer (VAM), PAM Tchad – N'Djamena

UNHCR

- Kolade GBANGBADE, Livelihood Officer UNHCR Gore
- Ndjeroh Doumnaibei, Self Reliance Assistant UNHCR Maro
- Kapend, Andre Mukatshung, Public Health VIH-SIDA Coordinator
- Angela Ghansah, Associate Programme /Field Officer, UNHCR Maro

Pour plus d'informations, contacter:
Bureau de pays du PAM Tchad

*Wilfred Nkwambi, Bureau du PAM Tchad: wilfred.nkwambi@wfp.org
Kississou Etienne, Bureau du PAM Tchad : Kississou.etienne@wfp.org*

RESUME EXECUTIF	6
I - INTRODUCTION	9
I.1. Contexte et justification.....	9
I.2. Objectifs de l'évaluation	10
I.3. Méthodologie utilisée	10
I.3.1 - Collecte et analyse des données.....	11
I.3.2 – Echantillonnage.....	11
I.3.3 - Limite de l'étude	11
II- CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL, SOCIO-ECONOMIQUES ET SYSTEME DE VIE	12
II.1- Services sociaux de base	12
II.1.1- Education	12
II.1.2- Santé et situation nutritionnelle dans les camps	12
II.1.3- Eau, hygiène et assainissement (Wash).....	13
II.2- Profil démographique	14
II.3 - Agriculture	15
II.3.1- Pratique de l'agriculture par les ménages des réfugiés.....	15
II.3.2- Productions agricoles et couverture des besoins	15
II.3.3- Contraintes à l'agriculture	16
II.4 - Elevage	16
II.4.1 - Pratique de l'élevage par les ménages de réfugiés	16
II.4.2 - Possession de bétail par les ménages de réfugiés.....	16
II.4.2 – Contraintes à la pratique de l'élevage	17
II.5 - Sources de revenus des ménages et principales dépenses	17
II.5.1 - Sources de revenus des ménages	17
II.5.2 - Principales dépenses des ménages.....	18
II.6 - Equipements du ménage et indice de richesse	18
II.7 - Marché, prix et termes de l'échange	19
III - CONSOMMATION ALIMENTAIRE & SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES	20
III.1 - Consommation alimentaire des ménages	20
III.1.1. Fréquence des repas pris par jour	20
III.1.2. Groupe de consommation alimentaire.....	20
III.1.3. Sources des aliments consommés	22

III.2 - Accessibilité alimentaire des ménages	23
III.3 – Sécurité alimentaire des ménages	24
III.3.1. Analyse de sécurité alimentaire des ménages.....	24
III.3.2. Profil des ménages en insécurité alimentaire.....	26
III.4–Stratégies de survie.....	27
IV- ASSISTANCE RECUS ET BESOINS PRIORITAIRES ACTUELS DES REFUGIES.....	29
IV.1. Assistance humanitaire.....	29
IV.1.1. Assistance alimentaire et son utilisation	29
IV.1.2. Autres types d’assistance	30
V.2. BESOINS PRIORITAIRES ACTUELS DES MENAGES	30
V.2.1 – Au niveau du camp	31
V.2.2 - Au niveau des ménages	31
VI - CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	33

Liste des graphiques

Graphique 1: Structure de la population du camp de Belom selon le groupe d'âges.....	14
Graphique 2: Taux de couverture des besoins alimentaires annuels estimés à partir de la production céréalière brute totale et la production céréalière brute résiduelle.....	15
Graphique 3: Principales sources de revenu des ménages	17
Graphique 4: Répartition des ménages suivant le groupe de consommation alimentaire par site.....	22
Graphique 5: Répartition des ménages suivant la classe de consommation alimentaire par site en mai 2012 et mai 2013	22
Graphique 6: Principales sources des aliments consommés par les ménages au cours des 7 derniers jours.	23
Graphique 7: Répartition des ménages par classes d'insécurité alimentaire par site.	25
Graphique 8: Valeurs moyenne du CSI par site.	29
Graphique 9: Utilisation faite de la ration alimentaire distribuée par le PAM.....	30
Graphique 10: Répartition des ménages suivant les priorités et par origine des réfugiés.	32

Liste des tableaux

Tableau 1: Effectif des élèves à Belom selon le site par sexe	12
Tableau 2: Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménages par site.....	14
Tableau 3: Répartition des ménages selon leur possession de bétail en UBT par site.....	16
Tableau 4: Répartition des ménages selon l'indice de richesse (%) par site.	18
Tableau 5: Groupes des aliments et coefficients de pondération correspondants.....	20
Tableau 6: Fréquence de consommation hebdomadaire de chaque groupe d'aliments par origine des réfugiés selon la période de l'évaluation.....	21
Tableau 7: Valeurs explicatives du score de consommation alimentaire (SCA).....	21
Tableau 8: Répartition des ménages selon l'indicateur d'accessibilité alimentaire par site.....	24
Tableau 9: Répartition des ménages selon la classe de sécurité alimentaire par site en mai 2012 et mai 2013.	26
Tableau 10: Stratégies et coefficient de pondération pour le calcul du CSI réduit.	28
Tableau 11: Fréquence d'utilisation des stratégies de survie selon l'origine des réfugiés.	28
Tableau 12: valeur moyenne du CSI par site en mai 2012 et mai 2013.....	29
Tableau 13: Besoins priorités des réfugiés de Belom	31

Liste des cartes

Carte 1: Localisation géographique du camp de Belom	10
---	----

RESUME EXECUTIF

Pourquoi une étude ?

À l'issue du coup d'État militaire en République centrafricaine en 2002, les combats entre forces armées et groupes d'opposition, les affrontements entre différentes factions assortis de pillages en 2008, et les attaques perpétrées par l'Armée de résistance du Seigneur en 2009, ont entraîné l'afflux des réfugiés originaires de la République centrafricaine qui ont été installés dans les camps au sud du Tchad, dans les régions du Logone Oriental, du Moyen-Chari et de Salamat. Les camps de Yaroungou et Moula qui font partis de ces camps existent depuis 2003 et 2008.

A Yaroungou, à partir de 2007, compte tenu de l'amélioration de l'autonomie et de l'autosuffisance des réfugiés de ce camp suite aux appuis multiples qu'ils avaient reçus, la distribution générale des vivres qui était à ration complète a été réduite aux seuls 2,000 personnes avec un besoin spécifique conformément à une recommandation du JAM (Joint Assessment Mission) de 2006 qui avait conclu que seuls les vulnérables devaient être assistés. Par contre, les réfugiés du camp de Moula, ont reçu une ration complète jusqu'en 2011.

Suite aux inondations successives de 2008 à 2011, la dévastation des champs par les animaux et les ennemis des cultures qui ont affecté considérablement le principal moyen d'existence de la population réfugiée, en janvier 2012, la distribution des vivres à hauteur d'une demi ration a été introduite pour tous les réfugiés des deux camps de Maro.

En 2012, les camps de Yaroungou et de Moula ont été, de nouveau, sévèrement touchés par les inondations. Cela a précipité la mise en application du projet de relocalisation de ces deux sites par le HCR. Selon le rapport de la mission JAM d'octobre/novembre 2012, il ressort que la relocalisation des réfugiés des camps de Yaroungou et Moula à Belom a substantiellement limité l'accès des réfugiés aux moyens d'existence, conduisant à recommander une évaluation de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance des réfugiés de Yaroungou (Belom site 1) et Moula (Belom site 2). De plus, l'instabilité politique en République Centrafricaine, a entraîné un afflux de 5381 nouveaux réfugiés à Maro entre janvier et mars et installés aussi sur le site de Belom.

C'est dans ce contexte que le HCR et le PAM se sont convenus d'entreprendre une évaluation pour apprécier la situation alimentaire actuelle des 22.131 réfugiés centrafricains relocalisés dans le camp de Belom.

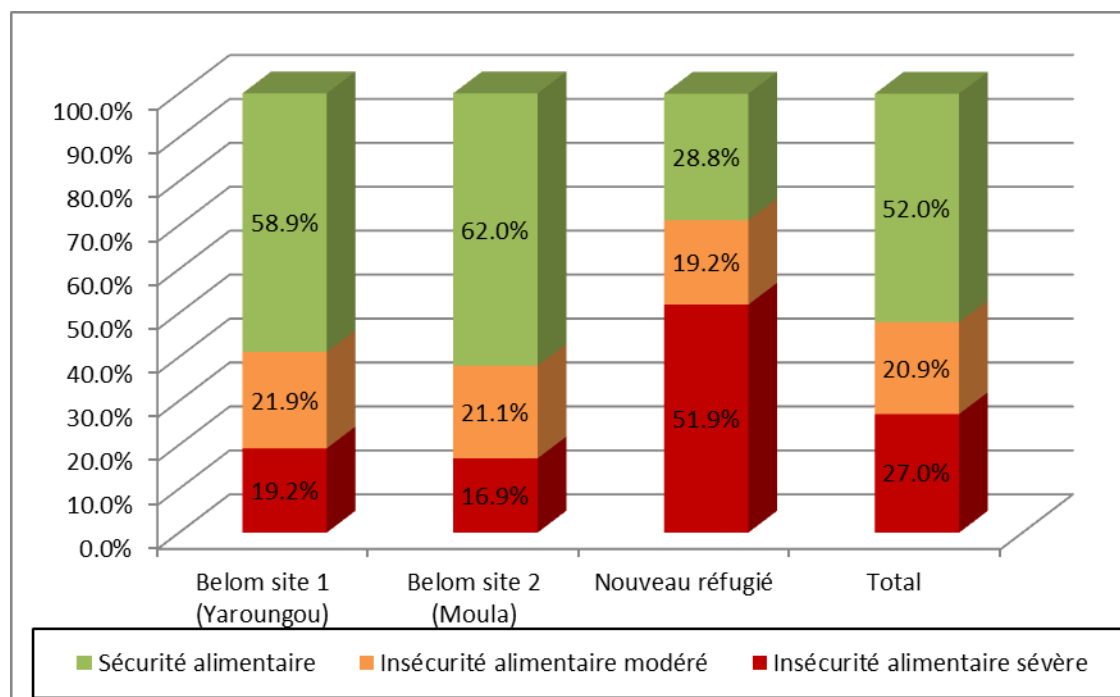
Comment l'étude a-t-elle été réalisée ?

L'enquête a été menée au mois de mai auprès de 196 ménages des réfugiés du camp de Belom. Deux questionnaires ont été utilisés pour la collecte des données : *un questionnaire ménage* et un *questionnaire communautaire* administrés aux ménages et en focus group. Une analyse des données secondaires a aussi été intégrée aux résultats de l'enquête.

Combien de ménages sont-ils en insécurité alimentaire ?

Sur l'ensemble des ménages enquêtés, les résultats montrent que 27.0%, des ménages sont en insécurité alimentaire sévère ; 20,9% sont en insécurité alimentaire modérée et 52.0% sont en sécurité alimentaire. D'une manière globale, la situation de sécurité alimentaire est plus préoccupante chez les nouveaux réfugiés (71.2%) comparée aux anciens réfugiés de Belom site (41.1%) et de Belom site 2 (38%).

Graphique : Répartition des ménages des réfugiés en insécurité alimentaire et Sécurité Alimentaire du camp de Belom



La situation de la sécurité alimentaire résultant de l'analyse traduit celle qui prévalait au moment de l'enquête. Mais cette situation est évolutive et plusieurs facteurs (évolution des prix, l'épuisement du stock des ménages) peuvent affecter l'évolution future de la situation.

Qui sont les ménages en insécurité alimentaire et pourquoi ?

L'analyse indique qu'il y a une différence statistiquement significative de la distribution de l'insécurité alimentaire en fonction des caractéristiques démographiques et socioéconomiques. La prévalence de l'insécurité alimentaire est plus élevée dans les ménages dirigés par les femmes par rapport à ceux dirigés par les hommes, dans les ménages où les chefs ne sont pas mariés (divorcé/séparé, veuf(ve), célibataire) et dans les ménages appartenant aux quintiles des pauvres et plus pauvres selon le niveau de bien-être. La pratique de l'élevage influe positivement sur la qualité de la consommation alimentaire et sur la sécurité alimentaire des ménages. L'insécurité alimentaire touche plus les ménages des nouveaux réfugiés comparés aux anciens. Par contre, la présence des enfants de moins de cinq ans dans les ménages n'est pas liée au niveau d'insécurité alimentaire.

De l'analyse qui été menée, il se dégage que le faible accès aux terres agricoles (quantité faible et pauvreté des sols), la pauvreté, la faible diversification des moyens d'existence et pratique des AGR non durables et/ou à faible productivité, le manque de moyens de production sont les causes principales de l'insécurité alimentaire chez les réfugiés centrafricains installés à Belom.

Quelles sont les recommandations et options de réponse ?

La situation alimentaire issue de l'analyse traduit celle qui prévalait au moment de l'évaluation et reste évolutive. L'épuisement des stocks actuels au niveau des ménages et la hausse des prix des denrées de base peuvent contribuer à une dégradation rapide de la situation alimentaire dans le court et moyen terme. La gestion de la situation humanitaire actuelle dans ce camp nécessite des efforts concertés. Sur la base des constats et des profils déterminés à partir des données ménages, il apparaît opportun que la communauté humanitaire déjà engagée dans l'assistance aux réfugiés centrafricains s'investisse davantage dans la mise en œuvre des activités suivantes quand les moyens le permettent :

- Poursuivre la distribution générale des vivres, à ration complète, à l'ensemble des nouveaux réfugiés de Belom et selon la disponibilité des vivres, augmenter la ration alimentaire des anciens réfugiés pendant les deux mois de soudure (juillet-août) afin d'éviter une dégradation de la situation alimentaire ;
- Promouvoir les activités génératrices de revenus par l'octroi des crédits pour augmenter la capacité de résilience aux chocs et permettre ainsi aux réfugiés de diversifier leurs moyens d'existence. Une telle initiative emmènera les réfugiés à se désintéresser des activités précaires et destructrices de l'environnement (vente de bois/charbon) et/ou des activités peu rentables et aléatoires comme le travail journalier ;
- Fournir des matériels agricoles, intrants et semences aux réfugiés pour les inciter à pratiquer davantage l'agriculture pour la campagne agricole 2013/2014. Assurer un suivi régulier du déroulement de la campagne agricole 2013/2014 afin d'ajuster les réponses en fonction de son issue éventuelle (intensification des activités VCT au sein de la communauté si nécessaire, promotion du maraichage et d'autres cultures de contre saison) ;
- Apporter un appui en matériels, produits vétérinaires et renforcer les ressources humaines pour une bonne couverture en matière de santé animale ;
- Apporter un appui en petits ruminants pour le démarrage de l'élevage par les ménages vulnérables en particulier et les nouveaux réfugiés en général ;
- Renforcer les projets vivres pour la création d'actif (VCA) et vivres-pour-formation (VPF) pour la construction de services sociaux de base ;
- Aménager les bas-fonds ou les aires proches du nouveau camp pour le maraichage et intensifier les activités de fertilisation des sols usés ;
- Faire une évaluation de la sécurité alimentaire après les récoltes ainsi que le profilage des réfugiés de tous les camps du sud afin d'identifier les ménages des réfugiés les plus vulnérables et totalement dépendant de l'assistance alimentaire, et les ménages totalement ou partiellement autosuffisants, afin d'ajuster les rations aux besoins de chaque catégorie de ménages.

Certaines des options de réponse proposées ci-dessus sont déjà mises en place. Mais il est nécessaire de renforcer l'interaction entre les différentes interventions pour plus d'impact sur la situation de sécurité alimentaire des réfugiés de Belom.

I - INTRODUCTION

I.1. Contexte et justification

Le camp de Yaroungou existe depuis 2003. A partir de 2007, la distribution générale des vivres qui était à ration complète a été réduite aux seuls 2,000 personnes avec un besoin spécifique conformément à une recommandation du JAM (Joint Assessment Mission) de 2006 qui avait conclu que seuls les vulnérables devaient être assistés. Cette décision aurait été motivée par l'amélioration de l'autonomie et de l'autosuffisance des réfugiés de ce camp suite aux appuis multiples qu'ils avaient reçus. Par contre, les réfugiés du camp de Moula, arrivés en 2008, ont reçu une ration complète de 2008 à 2011.

Dès 2010, les appels se sont multipliés pour plaider en faveur du retour à la distribution des vivres à tout le monde. Cette demande de changement d'orientation se base sur les inondations successives de 2008 à 2011, la dévastation des champs par les animaux et les ennemis des cultures (insectes et striga) qui ont affecté considérablement le principal moyen d'existence de la population réfugiée. Pour le rappeler, les réfugiés centrafricains installés dans les camps de Belom site 1 et Belom site 2, dépendent à environ 90% des activités agricoles pour leur alimentation. C'est ainsi que, avant de lever une mesure prise par la JAM, le HCR et le PAM ont jugé opportun de mener une mission conjointe d'évaluation rapide de la sécurité alimentaire des réfugiés en janvier 2012 qui a abouti à la distribution de demi ration pour tous les réfugiés des deux camps de Maro (Belom site 1 et Belom site 2).

En 2012, les camps de Yaroungou et de Moula ont été, de nouveau, sévèrement touchés par les inondations, avec des dégâts importants sur la production agricole. Cela a précipité la mise en application du projet de relocalisation de ces deux sites par le HCR. A la suite de ces calamités, une évaluation conjointe initiée par les partenaires opérants dans la zone (UNHCR, PAM, ACT/FLM, CNARR et les services déconcentrés de l'état dont ONDR et Inspection Forestière) a été faite au mois de septembre 2012 en vue de faire un état des lieux de l'impact de ces inondations sur la sécurité alimentaire. Les inondations ont négativement affecté la production agricole, causé la perte d'animaux et la destruction des abris. Par ailleurs, de l'analyse des résultats de la mission JAM d'octobre/novembre 2012, il ressort que la relocalisation des réfugiés des camps de Yaroungou et Moula a substantiellement limité l'accès des réfugiés aux moyens d'existence, suite à la perte d'une grande partie de leurs récoltes. Cette mission a recommandé que la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des réfugiés de Yaroungou et Moula soient réévaluées après leur relocalisation au nouveau site de Belom.

De plus, l'instabilité politique en République Centrafricaine, a entraîné un mouvement timide de nouveaux réfugiés vers la fin de l'année 2012 qui s'est accentué à partir du mois de mars 2013, si bien qu'actuellement on enregistre 5381 nouveaux réfugiés à Maro, installés aussi sur le site de Belom.

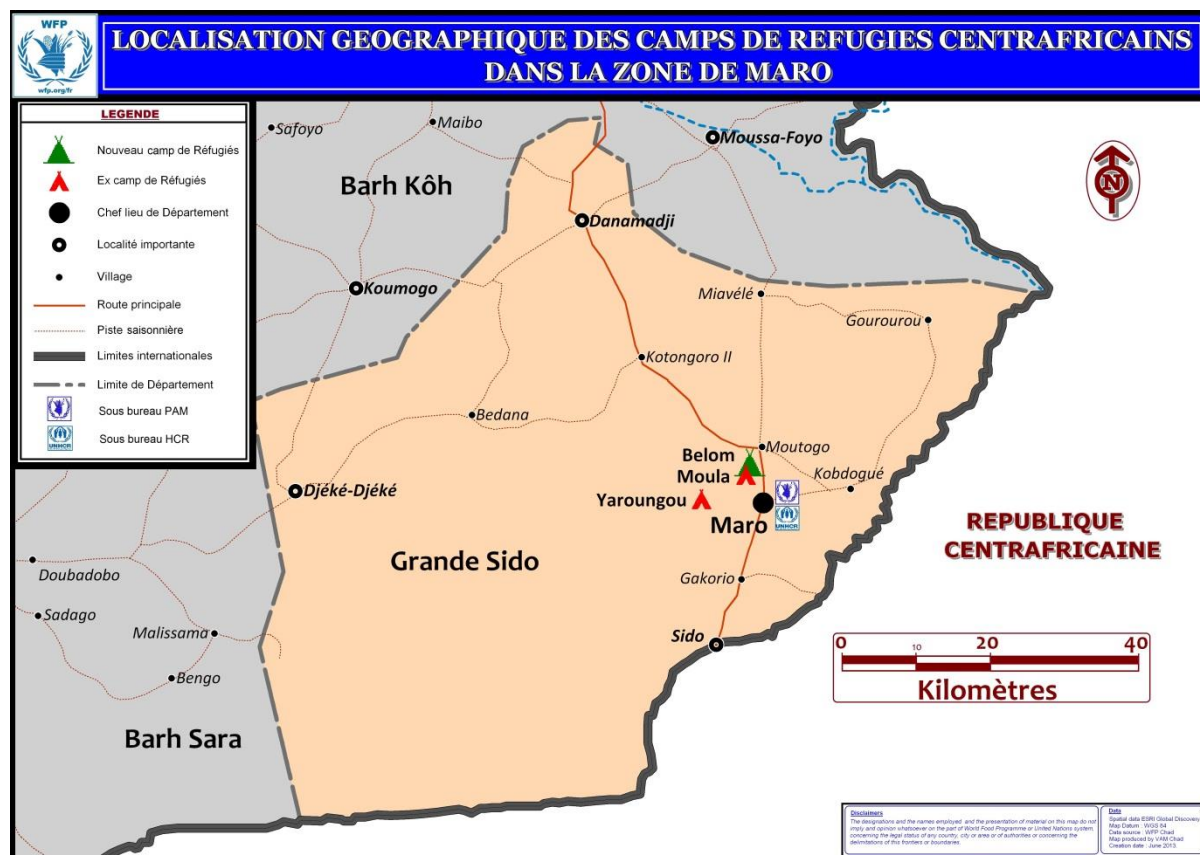
Les réfugiés venant de Yaroungou, les nouveaux réfugiés et une partie des réfugiés de Moula n'ont pas encore acquis des terres agricoles pour la campagne agricole qui a déjà démarré par la préparation des champs et parfois même des semis par endroit dans le sud du pays. Il est devenu difficile aux réfugiés venant de Yaroungou de continuer à exploiter leurs anciennes terres.

C'est dans ce contexte et tenant aussi compte des recommandations de la mission JAM que le HCR et le PAM se sont convenus d'entreprendre une évaluation pour apprécier la situation alimentaire actuelle des 22.131 réfugiés centrafricains relocalisés dans le camp de Belom.

Le camp de Belom est situé à peu près sur le même site de l'ex camp de Moula et est formé par les réfugiés de l'ex camp de Yaroungou qui ont effectué un déplacement sur une distance d'environ 7 à 8 km ; ceux de l'ex camp de Moula où 5 zones sur 7 ont été déplacées sur une distance d'environ 500m. Le camp est formé de deux blocs séparés par une rue de 30 m, Belom site 1 (sur lequel sont installés les réfugiés de l'ex camp de Yaroungou) et Belom site 2 (sur lequel sont installés les réfugiés

de l'ex camp de Moula). Les nouveaux réfugiés ont été parsemés dans les deux blocs, la grande partie à l'entrée vers le poste du DIS et à la sortie du camp non loin du village Paris Sara.

Carte 1: Localisation géographique du camp de Belom



I.2. Objectifs de l'évaluation

L'objectif global de cette évaluation est de déterminer le niveau actuel de sécurité alimentaire des réfugiés et leur capacité de résilience dans le camp de Belom. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Apprécier le profil de sécurité alimentaire des réfugiés en fonction de leur moyen d'existence et de leur capacité de résilience ;
- Estimer la proportion (nombre) des ménages de réfugiés en insécurité alimentaire en indiquant leur profil socio économique ;
- Déterminer les causes de l'insécurité alimentaire et analyser les contraintes actuelles auxquelles les ménages des réfugiés sont confrontés par rapport à leurs moyens d'existence ;
- Evaluer la gravité de l'insécurité alimentaire par l'analyse des risques et chocs conjoncturels/chroniques auxquels les ménages sont exposés ;
- Élaborer des scénarii pour les quatre prochains mois (juin à septembre) pour prévoir l'évolution de la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

I.3. Méthodologie utilisée

La méthodologie appliquée pour cette évaluation suit la procédure d'une Evaluation de la Sécurité Alimentaire en Situation d'Urgence. Elle vise à évaluer la sécurité alimentaire des réfugiés centrafricains regroupés dans le camp de Belom. En effet, les données collectées, traitées et

analysées vont permettre de dresser le profil des réfugiés afin de suivre leur sécurité alimentaire et programmer des interventions si les conditions l'exigent.

1.3.1 - Collecte et analyse des données

Deux méthodes différentes de collecte de données ont été appliquées : i) des entretiens en groupe de discussion (focus groups) avec les leaders d'opinion, les comités de sages et toute autre informateur clé au sein de la communauté ; ii) des entretiens individuels avec les chefs de ménages ou leurs représentants pour obtenir des informations sur la vie des ménages et la situation alimentaire des ménages. En plus de cette collecte de données primaires auprès de la communauté et des ménages, la mission a procédé à une exploitation minutieuse des données secondaires se rapportant à l'évaluation de la campagne agricole 2012/2013, les études de vulnérabilité ou socio-économiques antérieures et les rapports de missions d'évaluation portant sur la zone et les données nutritionnelles, etc.

Les discussions en groupe ont été animées par les membres de la mission composée du staff du PAM et du HCR. Trois focus groups ont été tenus avec les réfugiés venant de Belom site 1, ceux de Belom site 2 et les nouveaux réfugiés arrivés à Belom à partir de la fin de l'année 2012.

Les entretiens avec les chefs de ménages ou leurs représentants ont été réalisés par des enquêteurs sous la supervision des membres de la mission. Ces enquêteurs ont été recrutés localement, grâce à l'aide de l'ONG ACT/FLM, avec comme critère l'expérience d'enquête et le niveau d'étude. Ces enquêteurs ont été préalablement formés pendant une journée aux concepts, à la conduite des entretiens et au comportement à adopter dans les camps, gage de la réussite de l'opération de collecte. Au total, 196 ménages ont été enquêtés.

Les données ménages ont été saisies sous le logiciel EPIDATA et l'apurement et l'analyse ont été effectués avec le logiciel SPSS. L'analyse de la sécurité alimentaire est basée sur le cadre conceptuel de la sécurité alimentaire et nutritionnelle utilisé par les agences du SNU. Ainsi, l'analyse des données est focalisée sur celle des indicateurs nécessaires à l'interprétation.

1.3.2 – Echantillonnage

La méthodologie de l'échantillonnage des ménages est basée sur un sondage probabiliste à un degré, avec comme unité de sondage le ménage. Le choix des ménages a été opéré de façon aléatoire et systématique. La taille de l'échantillon des ménages est définie de telle manière que les résultats de l'enquête soient représentatifs au niveau du camp. Planifié au départ pour 179 ménages, ce sont au total, 196 ménages qui ont été enquêtés.

1.3.3 - Limite de l'étude

Les points suivants peuvent être considérés comme les insuffisances de l'étude :

- ✓ Les informations collectées et traitées décrivent une situation précise, c'est-à-dire celle correspondant à la période du déroulement de l'enquête, laquelle situation pourra évoluer autrement dans le temps. Les prévisions ou prédictions sont essentiellement basées sur les résultats obtenus.
- ✓ Il peut exister un biais dans les réponses, notamment celles portant sur la couverture des besoins à partir des récoltes (les chefs de ménages ignorent et minimisent le nombre de mois pouvant être couverts par leurs récoltes) ; minimisent aussi le nombre de têtes de bétails possédés.

II- CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL, SOCIO-ECONOMIQUES ET SYSTEME DE VIE

II.1- Services sociaux de base

II.1.1- Education

Tous les enfants en âges scolaires sont inscrits à l'école. Il y a un fort taux de scolarisation des filles dans le camp grâce aux campagnes de sensibilisations sur la scolarisation des filles et ces avantages. Pour les nouveaux réfugiés arrivés en Mars, entre 150 à 600 enfants sont inscrits à l'école mais beaucoup ne partent pas à l'école par manque de fourniture scolaire.

Des structures communautaires, APE (Association des parents d'élèves) et l'AME (Association des Mères d'Elève) ont été mis sur pied et bien structurées pour le suivi de l'année scolaire et appuyer le bon fonctionnement de l'école. Cependant, ces structures manquent de moyens nécessaires pour leur fonctionnement.

Défis rencontrés :

A l'issu de l'enquête menée, les réfugiés ont soulevé quelques difficultés relatives à l'éducation :

- Le manque de formation pour certains maitres communautaires,
- Beaucoup d'enfants ne finissent pas l'année scolaire à cause de la faim,
- L'incapacité de certains parents à payer les frais de scolarité de leurs enfants,

Il y a un véritable problème de suivi de la part aussi bien des parents que des APE et des AME du système éducatif au camp.

- L'incapacité des APE et AME à payer le complément des subsides des enseignants,
- Le manque des fournitures scolaires ainsi que des matériels didactiques ont été signalés.

Tableau 1: Effectif des élèves à Belom selon le site par sexe

Camp	Garçons	Filles	Total
Belom site 1	839	682	1521
Belom site 2	817	604	1421
Total	1656	1286	2942

Source : HCR, Statistiques scolaires à Belom

II.1.2- Santé et situation nutritionnelle dans les camps

Dans le Camp de Belom il y a un Centre de santé (CS) qui offre tout le paquet minimum des soins de santé primaires de 1^o échelon. Ce CS, avec sa configuration actuelle, reçoit 3 types de bénéficiaires (Belom site 1, Belom Site 2 et nouveaux arrivés) depuis le mois de janvier 2013. Le CS fonctionne 24 h/24 et offre ses services gratuitement.

Les infrastructures comprennent :

- Un bâtiment avec des salles de consultation, une salle de soins, une pharmacie, une maternité, des salles de mise en observation ;
- Des dépendances pour les activités nutritionnelles ambulatoires, la santé de la reproduction, la vaccination, les activités de lutte contre le VIH, des sanitaires et un point d'eau ;
- Un personnel qualifié (infirmier diplômé d'état, sages-femmes et auxiliaires) assurent les soins.

Les principales prestations et indicateurs de janvier à avril 2013 sont :

Les activités curatives :

- Les consultations et la fourniture des médicaments : le CS a assuré 9 795 consultations. La

mortalité chez les moins de 5 ans est de 0.6 décès pour 10000 par mois (norme < 3 ‰/mois) ;

- La mise en observation : 414 patients ont été internés et suivis au CS.

Les activités préventives :

- La vaccination de routine pour les enfants de 0 à 11 mois : 189 enfants ont été vaccinés contre la rougeole sur une cible de 269 soit 70.9 % de couverture

Les activités nutritionnelles :

- Le screening au bracelet MUAC pour détecter les cas et les référer au CS : une moyenne de 1.267 enfants est mesurée par mois. On a détecté 119 enfants mal nourris modérés et 15 enfants mal nourris sévères qui ont été référés au CS ;
- La prise en charge des enfants mal nourris sévères et modérés en ambulatoire avec l'appui du PAM et de l'Unicef pour les intrants et les aliments thérapeutiques. Les cas avec complication médicale étant référés à Maro.

La dernière enquête nutritionnelle de 2011 avait montré des taux de Malnutrition Aigüe Globale acceptables mais avec la configuration actuelle, ces données ne sont plus d'actualité. Une nouvelle enquête nutritionnelle est nécessaire pour avoir des données actualisées de taux de malnutrition.

La santé de la reproduction :

- La planification familiale : 1048 femmes en âge de procréer sont dans le programme ;
- le suivi des enfants enceintes : 201 femmes enceintes ont été suivies soit une couverture de 89 % ;
- Les accouchements assistés : 199 accouchements assistés sur 225 soit 90 %.

La lutte contre le VIH :

- Le dépistage volontaire, la prévention de la transmission de la mère à l'enfant, la mise sous traitement aux ARV et l'accompagnement psychosocial.

Défis rencontrés

Le CS de Belom a vu sa population cible tripler ce qui a entraîné une pression sur le CS et les ressources disponibles (capacité d'accueil, effectif du personnel/charge de travail, intrants et autres consommables, qualité des soins, etc.)

Des améliorations des infrastructures sont en cours de réalisation mais l'équipement et le matériel de soins nécessitent aussi d'être renouvelés.

II.1.3- Eau, hygiène et assainissement (Wash)

Au camp de Belom 100% des ménages utilisent des sources d'eau des forages pour leur consommation. On compte au total 32 forages à Belom dont 10 sont les dons de l'UNICEF dans le cadre de l'appui aux Nouveaux réfugiés. L'eau des forages est régulièrement analysée et est de qualité satisfaisante pour la consommation des réfugiés. Ce qui présente l'avantage de limiter les maladies d'origine hydrique. Actuellement les besoins en eau sont assurés à raison de 15 litres d'eau potable / jour / réfugié. La norme en situation d'urgence est atteinte. Un gap d'environ 3 forages reste à combler.

Défis rencontrés :

La répartition géographique des points d'eau défavorisent certains sites. En effet, certains points d'eau desservent plus de 200 personnes.

Assainissement

Quant aux latrines, 345 latrines communautaires correspondant aux normes de salubrité ont été construites dans le cadre de la relocalisation d'Octobre 2012. La plupart de ces latrines étant

remplies, les familles sont sensibilisées pour les latrines familiales. Une dalle est fournie à chaque famille qui aura creusé le trou. Actuellement 93 dalles ont été distribuées à 93 familles.

Défis rencontrés :

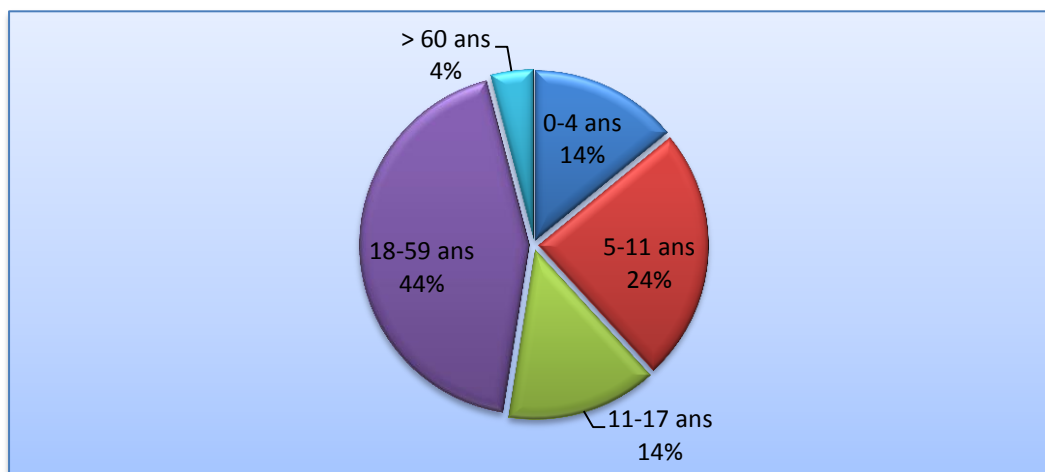
La lenteur dans la construction des latrines familiales est à l’origine de la défécation à l’air libre très courante et qui constitue un risque de péril fécal et de transmission des maladies oro-fécales important. Beaucoup reste à faire en termes de sensibilisation concernant l’hygiène environnementale.

II.2- Profil démographique

Le camp de Belom compte actuellement 22018 réfugiés pour un total de 5623 ménages. Cette population est à majorité jeune dont 52% appartient à la tranche de 0 à 17 ans. La population du camp de Belom est à majorité agropasteur (95%) et tire l’essentiel des moyens d’existence à travers les produits agricoles et d’élevage.

La tranche des personnes âgées qui représente 3.5% de la population totale du camp appartenant à la catégorie des personnes avec besoins spécifiques n’a aucune activité, mais bénéficie du soutien des parents vivant au camp et aussi des programmes sociaux mis en œuvre en leur faveur.

Graphique 1: Structure de la population du camp de Belom selon le groupe d’âges



Source : HCR, base de données sur l’évolution de l’effectif des réfugiés

Les ménages (5623) sont tenus à 56.4% par les femmes contre 43.4% par les hommes. Ils appartiennent pour la majorité à la tranche d’âge 20 à 50. Parmi les nouveaux réfugiés arrivés en début d’année 2013, on note une forte dominance de ménages tenus par les femmes, 62.21%.

Tableau 2: Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménages par site

	Belom site 1	Belom site 2	Nouveaux réfugiés	Total
Femmes	1423	719	1029	3171
Hommes	1117	710	625	2452
Total	2540	1429	1654	5623

Source : HCR, base de données ménages dans le camp

Lors de l’enquête, (74%) de chefs de ménage ont déclaré être marié avec une forte représentativité de personnes en régime monogamique (56.1%). Les ménages dirigés par des chefs de ménages en situation de rupture d’union représentent environ 20%. 6.1% sont dirigés par des célibataires.

II.3 - Agriculture

II.3.1- Pratique de l'agriculture par les ménages des réfugiés

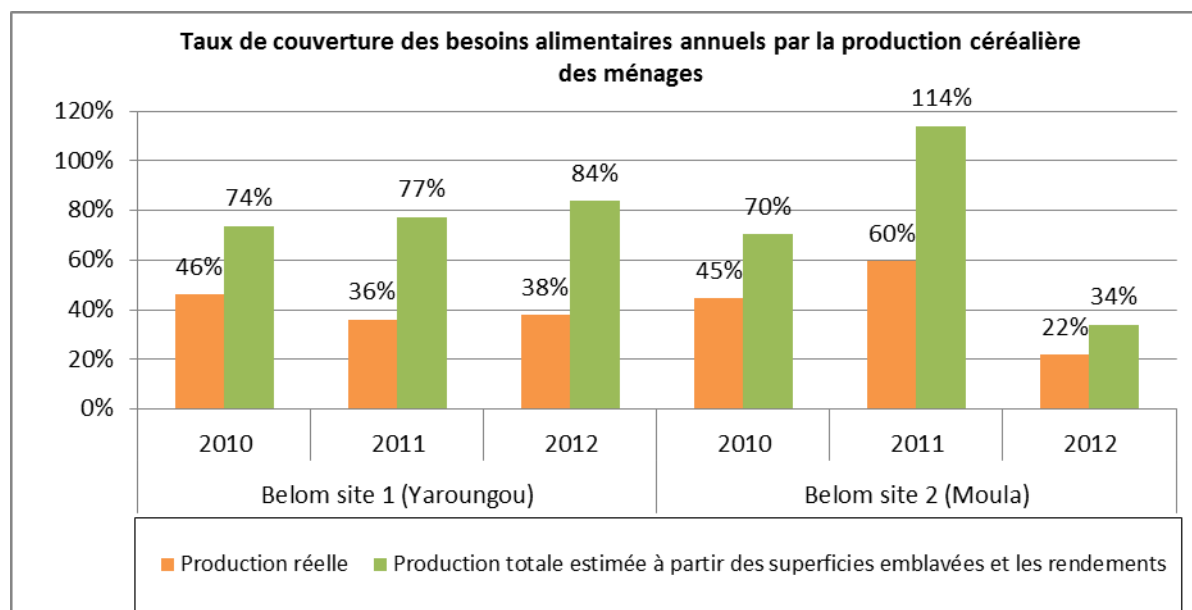
L'agriculture constitue la première activité menée par les réfugiés centrafricains installés au camp de Belom. Selon, les données recueillies, environ 94% des anciens réfugiés et 96% des nouveaux réfugiés pratiquent habituellement l'agriculture. Ce résultat est en harmonie avec d'autres sources de données qui indiquaient que 92% et 94% des réfugiés de Belom site 2 et de Belom site 1 respectivement pratiquent cette activité. Le type d'agriculture menée est essentiellement une agriculture de subsistance basée sur la culture des céréales (sorgho, mil, maïs et le riz) et des légumineuses/oléagineux (haricot, arachide et le sésame).

Toutefois, une part importante de la production agricole, y compris les céréales, est généralement vendue lors des récoltes, pour satisfaire d'autres besoins de la famille (éducation, santé, habillement, etc.). La vente des produits agricoles vient en quatrième position par rapport aux trois principales sources de revenu citées par les ménages.

II.3.2- Productions agricoles et couverture des besoins

L'agriculture pratiquée par les réfugiés est de type traditionnel, dépendant fortement des conditions climatiques et de la force de travail du ménage. En effet, compte tenu des faibles moyens de production possédés par les ménages, les superficies emblavées sont limitées et les mauvaises conditions climatiques peuvent affecter les superficies récoltables et les rendements des cultures. Ainsi, la production agricole est fonction de ces deux facteurs qui entraînent des fortes variations interannuelles.

Graphique 2: Taux de couverture des besoins alimentaires annuels estimés à partir de la production céréalière brute totale et la production céréalière brute résiduelle



Source : HCR, rapports bilans des campagnes agricoles et base de données sur l'évolution de l'effectif des réfugiés

Sur les trois dernières années, les données collectées sur les emblavures combinées aux rendements estimatifs des différentes cultures montrent que la production devrait couvrir en moyenne, entre 70 – 75% des besoins des réfugiés de Belom site 1 et de Belom site 2. Mais, les grosses inondations subies par les cultures, ont impacté très négativement la production agricole des deux camps. Les récoltes résiduelles couvraient en moyenne seulement 40% des besoins sur la période.

De manière globale, environ 40% des besoins alimentaires sont couverts par la production des ménages (c'est-à-dire entre 4-5 mois) sur les trois dernières années. Cependant, lors de l'évaluation,

60% de ménages couvrent moins de 3 mois de leurs besoins, avec une moyenne de 2 mois à Belom site 1 et 2.5 mois à Belom site 2 où l'activité agricole a été réalisée pendant la campagne passée.

II.3.3- Contraintes à l'agriculture

Plusieurs contraintes à la pratique de l'agriculture ont été identifiées par la communauté. Il s'agit de l'inondation, la pauvreté des sols, la dévastation des champs par les animaux, l'insuffisance des parcelles, les ennemis des cultures (striga, insectes) et l'insuffisance des moyens de production (matériels et boeufs d'attelage). Les contraintes les plus importantes restent l'accès à la terre, les inondations et la pauvreté des sols.

A leur arrivée au Tchad, les autorités administratives et locales du Département de la Grande Sido ont délimité une zone sur laquelle les réfugiés centrafricains pouvaient exercer leurs activités agricoles. Or, il se trouve qu'une partie de ces terres se trouve dans des zones inondables faisant que les réfugiés qui ont leurs parcelles sur ces parties subissent fréquemment l'effet des inondations. De plus, cette délimitation par les autorités ne permet pas aux réfugiés d'étendre leurs champs selon leur capacité et les contraint à continuer à exploiter la même parcelle, appauvrissant, au fil du temps, ces parcelles. Pour rappel, sur la zone attribuée, le HCR avec l'aide de ACT/FLM avaient initialement procédé à la répartition des terres à hauteur de 0.25 hectare par ménage producteur.

Avec la relocalisation, le HCR a pu négocier, auprès des autorités, de nouvelles terres agricoles à l'ensemble des réfugiés de Belom. Le HCR espère ainsi mettre à la disposition de chaque ménage producteur une superficie de 1 hectare pour démarrer la campagne agricole 2013/2014.

II.4 - Elevage

II.4.1 - Pratique de l'élevage par les ménages de réfugiés

L'élevage est pratiqué par 64% des ménages à Belom site 1 et 68% à Belom site 2. Les espèces dominantes existantes dans la communauté sont : les bovins, les ovins, les caprins et la volaille. En dehors de l'élevage des boeufs d'attelage, l'élevage constitue généralement une activité d'appoint aux autres activités menées par les ménages. On note, par exemple, que 63% des éleveurs à Belom site 1 (respectivement 67% à Belom site 2) pratiquent aussi l'agriculture. Il constitue une source des revenus pour les réfugiés.

II.4.2 - Possession de bétail par les ménages de réfugiés

Les ménages éleveurs possèdent en moyenne 1.5 bovin, 0.4 ovin, 1.2 caprin et 4.4 volailles, avec des moyennes proches pour Belom site 1 et Belom site 2 mais légèrement au-dessus de celles des nouveaux réfugiés qui possèdent en moyenne 1.4 têtes de bovins, 0.6 têtes de caprins et 1.4 têtes de volaille. Pour synthétiser l'information sur la possession du bétail, nous l'avons évalué en termes d'UBT (Unité de Bétail Tropical) qui est une unité commune de mesure. Le tableau ci-dessous donne la possession du bétail en termes d'UBT possédés par les ménages suivant l'origine des réfugiés.

La proportion des ménages qui possèdent 1 UBT ou plus, est plus élevée au sein du groupe des réfugiés de l'ex camp de Belom site 2 (35%) que dans les autres (28.8% à Belom site 1 et 9.6% chez les nouveaux réfugiés).

Tableau 3: Répartition des ménages selon leur possession de bétail en UBT par site.

Nom du camp	Possession de bétail en termes d'UBT				Total
	0 UBT	Moins d'un UBT	1- 2 UBT	2 UBT et plus	
Belom site 1	35.6%	35.6%	12.3%	16.4%	100.0%
Belom site 2	32.4%	32.4%	21.1%	14.1%	100.0%
Nouveaux réfugiés	80.8%	9.6%	1.9%	7.7%	100.0%
Total	46.4%	27.6%	12.8%	13.3%	100.0%

Source : Enquête auprès des ménages

II.4.2 – Contraintes à la pratique de l'élevage

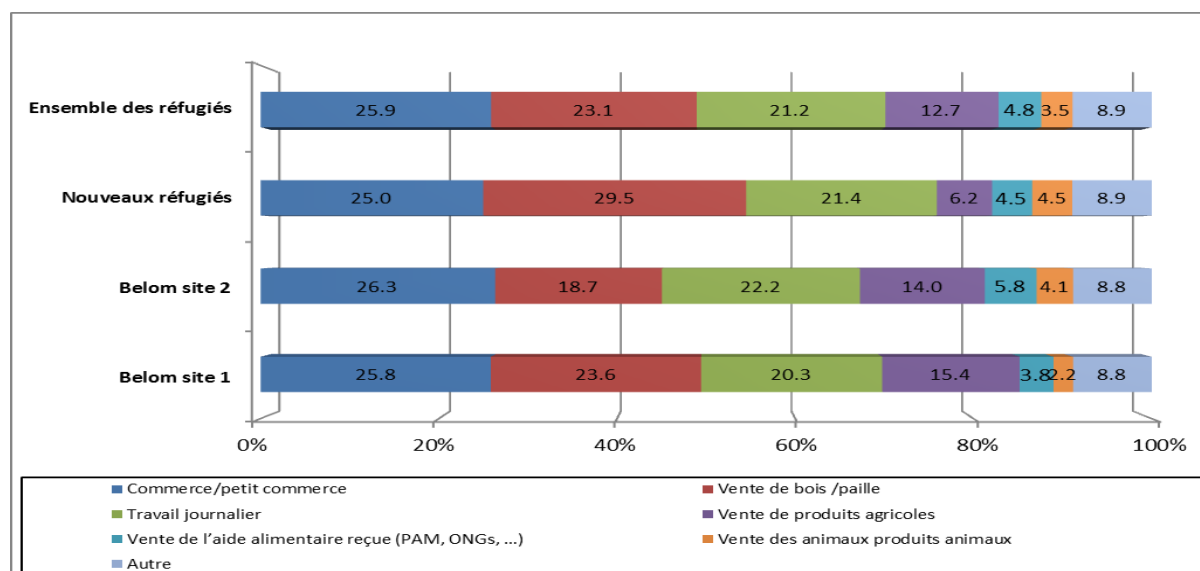
Même si des actions visant à améliorer la santé animale ont été apportées notamment la vaccination contre les maladies telluriques de 13.412 têtes d'animaux appartenant à 5038 bénéficiaires, les suivis sanitaires de proximité pour des soins primaires, des conseils et orientations techniques auprès des éleveurs du camp de Belom, des campagnes de sensibilisation sont organisées régulièrement sur les bonnes pratiques d'élevage en faveur des réfugiés, il reste néanmoins que des contraintes existent. Les principales contraintes liées à la pratique de l'élevage portent essentiellement sur l'insuffisance de soins aux animaux (insuffisance des produits vétérinaires et du personnel zoosanitaire) alors que certaines pathologies sont présentes (charbon bactérien, charbon symptomatique, pasteurellose, fièvre aphteuse et des maladies de la peau telle la Dermatophylose), les pertes de bétail (vol, dévoration par les animaux), l'insuffisance des aliments pour le bétail, le manque d'abris et l'insuffisance des appuis ou le manque de capital pour augmenter le cheptel.

II.5 - Sources de revenus des ménages et principales dépenses

II.5.1 - Sources de revenus des ménages

Les activités génératrices de revenus pratiquées par une communauté sont fonction des opportunités locales. L'environnement physique et/ou économique détermine la diversification des activités productives. Sur les trois principales sources de revenu pratiquées par les réfugiés de Maro, viennent dans l'ordre le commerce ou le petit commerce (25,9%), la vente du bois/paille (23,1%) et le travail journalier (21,2%). Le travail journalier est actuellement pratiqué par 80-90% des réfugiés à Belom.

Graphique 3: Principales sources de revenu des ménages



Source : Enquête auprès des ménages

Comparativement à une évaluation menée auprès des réfugiés centrafricains en décembre 2010, le nombre de ménages qui tirent leurs revenus de la vente du bois/paille a pris de l'importance (7.1% des ménages dans les plus anciens camps dont Belom site 1 et 8.3% pour les anciens camps dont Belom site 2). Elle constitue actuellement une des sources de revenus les plus importantes pour les nouveaux réfugiés (29.5% des ménages contre 20.0% pour les nouveaux réfugiés de Haraze et Daha en 2010). La vente de l'aide alimentaire constitue une des sources de revenus les plus importantes pour environ 5% des ménages.

II.5.2 - Principales dépenses des ménages

Dans une situation d'urgence, l'engagement des dépenses exprime la tendance à résoudre les problèmes plutôt que le comblement des désirs de prestige. Chez les réfugiés centrafricains de Maro, la plus grande partie des dépenses engagées par les ménages est consacrée à l'alimentation. En effet, 86% des ménages en moyenne estiment que l'alimentation constitue leur premier poste de dépense et cette source de dépense a été citée par 44% de ménages comme faisant partie de leurs trois premiers postes de dépense. L'achat des intrants de production (agriculture et élevage), la santé et l'éducation constitue les autres postes importants de dépense pour les ménages.

Il ressort des discussions avec les communautés que les dépenses consacrées à l'éducation engagées généralement au moment des récoltes et la santé sont à l'origine de la vente de la moitié de la production agricole des ménages.

II.6 - Equipements du ménage et indice de richesse

Il a été procédé à l'analyse des équipements des ménages pour mesurer leur niveau de bien-être matériel. En effet, en situation de choc, il est possible que le ménage vende ou échange une partie de ces biens pour acheter de la nourriture. La richesse ou le bien-être d'un ménage est la valeur de tous les biens naturels, physiques et financiers qu'il possède. Toutefois, cette analyse se limite aux biens physiques détenus par les ménages. L'indicateur de la richesse ici est un indicateur composite construit sur la base de la possession de ces biens permettant de classer les ménages selon leur situation socio-économique, c'est-à-dire des pauvres aux riches. L'analyse factorielle a été utilisée comme le procédé statistique le plus adapté pour catégoriser la variable fondamentale de richesse.

En utilisant l'analyse en composantes principales, le premier composant principal de l'analyse factorielle reflète le statut de richesse des ménages et le poids assigné à un indicateur correspond au score normalisé de cet indicateur relativement à ce premier facteur. Le score total d'un ménage est d'autant plus élevé que le ménage possède des avoirs qui caractérisent son bien-être matériel.

Plusieurs analyses en composantes principales (ACP) ont été conduites. Finalement, c'est celle incluant les neuf (9) indicateurs (matelas, couverture, radio, téléphone portable, foyer amélioré, charrette, charrue, bicyclette, porte-tout) qui a conduit à une construction satisfaisante de l'indice de richesse des ménages.

Les ménages ont été classés, par ordre croissant, selon leur score total normalisé et divisés en trois (3) groupes d'effectifs à peu près égaux :

- le quintile 1 correspond aux ménages «**pauvres**» ;
- le quintile 2 correspond aux ménages «**moyens**» ; et
- le quintile 3 correspond aux ménages «**riches**» ;

En fonction de l'indice de richesse, le tableau ci-dessous montre la répartition des ménages dans les quintiles selon l'origine des réfugiés.

Tableau 4: Répartition des ménages selon l'indice de richesse (%) par site.

Strates	Pauvres	Moyens	Riches	Total
Belom site 1	30.1%	38.4%	31.5%	100.0%
Belom site 2	31.0%	23.9%	45.1%	100.0%
Nouveaux réfugiés	59.6%	25.0%	15.4%	100.0%
Ensemble	38.3%	29.6%	32.1%	100.0%

Source : Enquête auprès des ménages

L'indice de richesse révèle que la proportion des ménages pauvres est beaucoup plus élevée chez les nouveaux réfugiés (59,6%). En revanche, les ménages riches sont plus représentés au sein des

réfugiés de l'ex camp de Belom site 2 (45.1%).

II.7 - Marché, prix et termes de l'échange

La sécurité alimentaire intègre la dimension de l'accès à la nourriture en quantité et en qualité suffisantes. Ainsi, l'analyse du marché et des prix apparaissent dans le concept comme les variables fondamentales qui déterminent le pouvoir d'achat des ménages.

Les produits alimentaires de base (céréales, légumes, légumineuses/oléagineuses) sont disponibles sur le marché de Belom et sur les marchés accessibles de la zone. Toutefois, le niveau d'approvisionnement est relativement faible comparé à l'année dernière à la même période.

Suite à la baisse du niveau d'approvisionnement et à la hausse de la demande des ménages, les prix sont en légère hausse (5-10%) par rapport à l'année dernière à la même période. Par exemple, le prix du kilogramme de sorgho est passé de 450 FCFA l'année dernière à 500 FCFA cette année en mai. Toutefois, les termes de l'échange bétail/céréales sont restés quasiment stables entre 2012 et 2013.

III - CONSOMMATION ALIMENTAIRE & SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES

La consommation alimentaire des ménages a été réalisée par une analyse du régime alimentaire basée sur la fréquence de consommation des groupes d'aliments. La source des aliments consommés a été utilisée pour compléter cette analyse. L'indicateur sur la sécurité alimentaire quant à lui combine la consommation alimentaire et l'indicateur d'accessibilité alimentaire.

III.1 - Consommation alimentaire des ménages

III.1.1. Fréquence des repas pris par jour

Le nombre moyen de repas pris par jour dans les ménages réfugiés à Belom, en ce mois de mai 2013, est de 2 repas par jour pour les enfants et 1.5 en moyenne pour les adultes. Le nombre de repas pris par les réfugiés de Belom site 2 est légèrement supérieur à ceux de Belom site 1 et les nouveaux réfugiés aussi bien pour les enfants (2.2 à Belom site 2 contre 1.8 pour les autres) que pour les adultes (1.8 à Belom site 2 contre 1.4 pour les autres). Dans les discussions de groupe, les réfugiés ont fait part d'une baisse de la fréquence (1-2 repas par jour) et de la qualité des repas consommés. L'analyse de la consommation alimentaire a permis d'apprécier la diversité et la fréquence des aliments consommés par la détermination du score de consommation alimentaire de chaque ménage.

III.1.2. Groupe de consommation alimentaire

La méthode de diversité diététique et de fréquence de consommation alimentaire a été utilisée pour analyser la consommation alimentaire. En effet, le score de consommation alimentaire (SCA) est un indicateur composite (standardisé du PAM) calculé pour refléter la diversité alimentaire, la fréquence ainsi que l'apport nutritionnel relatif des produits et groupes alimentaires consommés par un ménage.

Cette méthode utilise un classement standard des aliments en 8 groupes. A chaque groupe d'aliments correspond un facteur de pondération quantitatif qui traduit sa valeur énergétique. Ce facteur de pondération est basé sur la densité des nutriments contenus dans les aliments consommés.

Tableau 5: Groupes des aliments et coefficients de pondération correspondants.

Groupes d'aliments	Aliments	Poids
Céréales et tubercules	Maïs frais ou sec, riz, sorgho, tubercules	2
Légumineuses	Légumineuses (haricot ou niébé)	3
Légumes	Légumes et feuilles	1
Fruits	Fruits	1
Viande et poissons	Poisson frais, séché ou fumé, volaille, viande fraîche, séchée ou boucanée, œufs	4
Produits laitiers	Lait, yaourt, crème	4
Sucre	Sucre, miel	0,5
Huile	Huile, graisse	0,5

Dans le cadre de cette enquête, 13 types de produits alimentaires couvrant la plupart des habitudes alimentaires des populations tchadiennes et des réfugiés ont été retenus. Ces aliments ont été

ensuite répartis dans les 8 groupes avec chacun un poids.

La qualité des repas consommés par les réfugiés mais aussi par la population locale au Tchad est pauvre. Certains aliments essentiels et adaptés aux besoins de certaines catégories de la population (par exemple les enfants) ne sont pratiquement pas consommés. En effectuant une comparaison des résultats de cette évaluation avec une autre évaluation menée en mai 2012¹ auprès de la même population (réfugiés de l'ex camp de Belom site 1 et Belom site 2) on s'aperçoit qu'il y a une légère amélioration de la fréquence de consommation de chaque groupe d'aliment sauf pour le cas du lait et produits laitiers. Par ailleurs, bien qu'ayant une fréquence de consommation faible pour les différents groupes d'aliments par rapport aux anciens réfugiés, la fréquence de consommation des produits alimentaires de base (céréales et tubercules, légumineuses, protéines animales) par les nouveaux réfugiés est meilleure en mai 2013 comparée à la situation des réfugiés des ex camps de Belom site 1 et Belom site 2 il y a un an.

Tableau 6: Fréquence de consommation hebdomadaire de chaque groupe d'aliments par origine des réfugiés selon la période de l'évaluation.

Nom du camp d'origine	Céréales et tubercules	Légumineuse/ oléagineuses	Légume	Fruits	Viande/ poulet/ poisson/ œuf	Lait et produits laitiers	Sucre	Huile et graisses
Belom site 1	6.4	3.3	4.1	1.9	3.0	0.2	3.8	4.4
Belom site 2	6.7	3.1	4.3	1.9	3.4	0.2	3.6	4.9
Nouveau réfugié	5.8	3.2	2.7	1.8	2.9	0.2	3.0	3.0

Source : Enquête auprès des ménages

Le score de consommation alimentaire des ménages est calculé en faisant la somme des produits du nombre de jours de consommation de chaque groupe d'aliments par le poids exprimant la densité des nutriments contenus dans chaque groupe suivant la formule ci-dessous :

$$SCA = a_{céréales} \times x_{céréales} + a_{légumineuses} \times x_{légumineuses} + a_{légumes} \times x_{légumes} + a_{fruits} \times x_{fruits} + a_{protéi\ animales} \times x_{prot\ animales} + a_{sucre} \times x_{sucre} + a_{lait} \times x_{lait} + a_{huile} \times x_{huile}$$

Où x_i = Nombre de jours pendant lesquels chaque groupe d'aliments a été consommé durant les 7 derniers jours

a_i = Poids attribué à chaque groupe d'aliments

Les valeurs calculées des scores sont reportées sur une échelle dont la valeur maximale possible est 112. L'application de cette méthode requiert l'utilisation des seuils qui fixent les limites des classes de consommation alimentaire. Considérant les consommations importantes d'huile et de sucre par les ménages réfugiés centrafricains, selon les recommandations du manuel d'évaluation de la sécurité alimentaire du PAM, les seuils de SCA utilisés pour déterminer les classes de consommation sont 28 et 42.

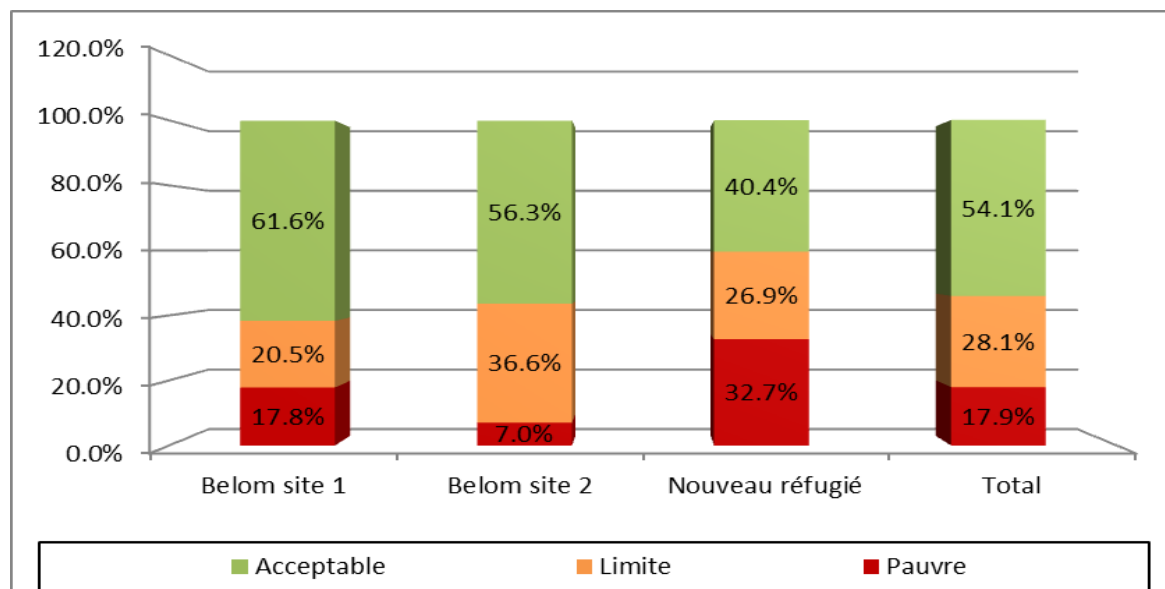
Tableau 7: Valeurs explicatives du score de consommation alimentaire (SCA).

Intervalle de SCA	Classes de consommation
SCA ≤ 28	Consommation alimentaire « pauvre »
SCA compris entre 28.5 et 42	Consommation alimentaire est « limite »
SCA > 42.5	Consommation alimentaire « acceptable »

¹ Contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables dans les contextes de réfugiés de longue durée ; impact et rôle au Tchad.

Sur l'ensemble des ménages enquêtés, l'analyse des résultats montre que 54,1% des ménages ont une consommation alimentaire acceptable, 28,1% une consommation alimentaire limitée et 17,9% une consommation alimentaire pauvre. Toutefois, la proportion des ménages avec une consommation alimentaire pauvre est 2 fois plus importante à la moyenne parmi les ménages des nouveaux réfugiés.

Graphique 4: Répartition des ménages suivant le groupe de consommation alimentaire par site



Source : Enquête auprès des ménages

Comparativement à l'évaluation menée l'année dernière à la même période, la proportion des ménages ayant une consommation alimentaire acceptable est plus importante cette année pour les réfugiés des ex camps de Belom site 1 et de Belom site 2.

Graphique 5: Répartition des ménages suivant la classe de consommation alimentaire par site en mai 2012 et mai 2013

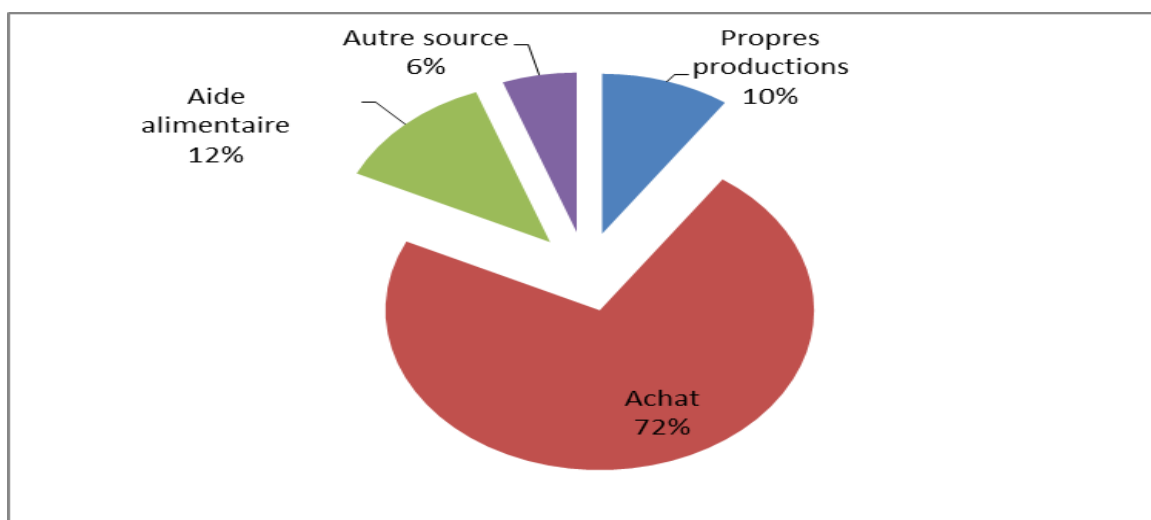
Nom du camp d'origine	Période de l'évaluation	Pauvre	Limite	Acceptable	Total
Belom site 1	Mai 2012	28%	30%	42%	100%
	Mai 2013	18%	21%	62%	100%
Belom site 2	Mai 2012	27%	32%	41%	100%
	Mai 2013	7%	37%	56%	100%

Source : Enquête auprès des ménages et enquête évaluation d'impact

III.1.3. Sources des aliments consommés

Lors de l'enquête ménage, il a été posé aux enquêtés la question suivante : « Quelle était la source de chaque aliment consommé par les membres du ménage durant la dernière semaine ? ». Il ressort de l'analyse des réponses à ces questions que la plupart des ménages consomment les aliments qui sont achetés sur les marchés (72% en moyenne) traduisant ainsi une forte dépendance des ménages à l'égard des marchés. Bien que la dernière distribution des vivres aux réfugiés ait eu lieu un mois auparavant, l'aide alimentaire a contribué à hauteur de 12% dans les sources des aliments consommés durant les 7 derniers jours. La propre production agricole ou animale des ménages représente quant à elle 10%.

Graphique 6: Principales sources des aliments consommés par les ménages au cours des 7 derniers jours.



Source : Enquête auprès des ménages

Dans ces zones où la cueillette, la chasse et la pêche sont parfois de moyens de subsistance complémentaires, celles-ci ont très faiblement contribué à l'alimentation de la semaine. Elle représente toutefois 5% des sources d'aliments consommés par les nouveaux réfugiés.

Toutefois, en ce qui concerne les sources de céréales consommées par les anciens réfugiés, 59% sont achetées, 21% issue de l'aide alimentaire et 18% issues des propres productions des ménages indiquant qu'une partie des ménages (50 ménages sur 144 soit environ 1/3) disposent encore de stocks de leurs propres productions.

III.2 - Accessibilité alimentaire des ménages

L'accès à l'alimentation mesure la capacité d'un ménage à se procurer des aliments disponibles sur une période déterminée. Les problèmes d'accès à la nourriture se posent de plus en plus avec une certaine acuité même en période de fortes disponibilités sur les marchés en raison notamment de la pauvreté. Les moyens par lesquels les ménages se procurent à manger varient considérablement au sein d'une même communauté. Cela rend difficile la définition d'un indicateur standard d'accès à la nourriture susceptible d'être employé dans toutes les situations. Malgré les différentes recherches menées ces dernières années, il n'y a pas un indicateur unique pour mesurer l'accès alimentaire au niveau des ménages. Néanmoins, la littérature abonde avec différentes approches allant de la combinaison d'indicateurs à la définition d'indicateur unique. Le but de cette session est d'analyser les différents indicateurs d'accès à la nourriture sur la base des informations collectées auprès des ménages de Belom.

L'indicateur d'accessibilité alimentaire a été élaboré en réalisant une analyse en composantes principales (ACP) incluant les trois (3) variables suivantes :

- Le nombre de mois de couverture des besoins alimentaires du ménage grâce à sa propre production agricole en mois ;
- le nombre de bétails en termes d'UBT ; et
- l'indice de bien être ou de richesse du ménage.

En utilisant l'analyse en composantes principales, le premier composant principal de l'analyse factorielle reflète le niveau d'accès alimentaire des ménages et le poids assigné à un indicateur correspond au score normalisé de cet indicateur relativement à ce premier facteur. Le score total

pour un ménage est plus élevé quand le ménage a un bon accès. Sur cette base, les ménages ont pu être classés en trois groupes : ménages à accessibilité bonne, moyenne et faible.

Pour l'ensemble des réfugiés, les résultats d'analyse montrent que 36.7% des ménages ont une bonne accessibilité, 32,1% ont une accessibilité moyenne et 31,1% ont une accessibilité faible. Au sein du groupe des nouveaux réfugiés, l'accessibilité est très mauvaise puisque plus de la moitié des ménages ont une accessibilité faible : 53,8% et seulement 7.7% ont une bonne accessibilité. Par contre, 52.1% des ménages de Belom site 2 et 42.5% à Belom site 1 ont une bonne accessibilité. Les ménages de Belom site 2 ont un meilleur accès alimentaire parce qu'ils ont une meilleure couverture des besoins grâce leurs productions, une meilleure possession de bétail en termes d'UBT et un plus grand nombre de ménages appartenant au groupe des riches par rapport aux autres réfugiés. A l'inverse, les nouveaux réfugiés nouvellement arrivés sur le camp ont, pour la plupart, abandonné derrière eux leurs bétails, leurs biens et leur production agricole d'où leur très mauvaise accessibilité alimentaire.

Tableau 8: Répartition des ménages selon l'indicateur d'accessibilité alimentaire par site.

Nom du camp d'origine	Indicateur d'accessibilité alimentaire			
	Faible	Moyenne	Bonne	Total
Belom site 1	21.9%	35.6%	42.5%	100.0%
Belom site 2	23.9%	23.9%	52.1%	100.0%
Nouveau réfugié	53.8%	38.5%	7.7%	100.0%
Total	31.1%	32.1%	36.7%	100.0%

Source : Enquête auprès des ménages

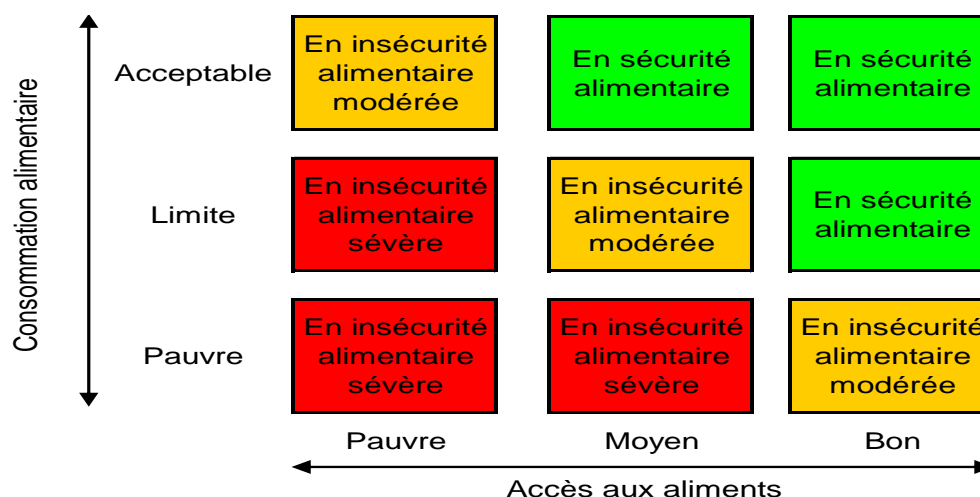
III.3 – Sécurité alimentaire des ménages

III.3.1. Analyse de sécurité alimentaire des ménages

Les classes d'insécurité alimentaire des ménages ont été obtenues en croisant les classes d'accessibilité et les classes de consommation alimentaires comme indiqué dans le Manuel d'Evaluation en Situation d'Urgences (EFSA) du PAM en considérant les trois classes suivantes :

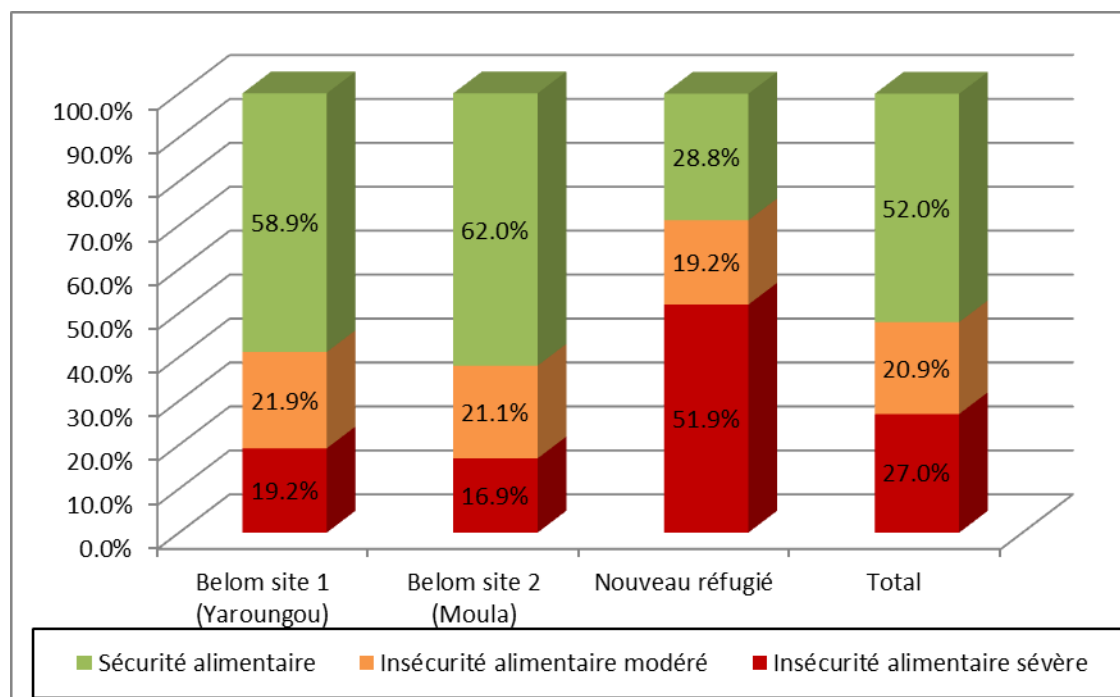
- Ménages en insécurité alimentaire sévère ;
- Ménages en insécurité alimentaire modérée ; et
- Ménages en sécurité alimentaire.

La classification est basée sur le schéma conceptuel ci-après :



Sur l'ensemble des ménages réfugiés à Belom, environ 27% des ménages sont en insécurité alimentaire sévère, 20,9% en insécurité alimentaire modérée et 52,1% en sécurité alimentaire tels que présentés dans le graphique ci-après.

Graphique 7: Répartition des ménages par classes d'insécurité alimentaire par site.



Source : Enquête auprès des ménages

Toutefois, des disparités existent entre les différents groupes de réfugiés. Alors que 62% des réfugiés de Belom site 2 sont en situation de sécurité alimentaire, ce sont seulement 28.8% des nouveaux réfugiés qui se trouvent en sécurité alimentaire, avec plus de la moitié (51.9%) en situation d'insécurité alimentaire sévère.

En cas d'une mauvaise gestion des réserves de céréales ou de l'apparition d'une situation conjoncturelle subite (comme par exemple une hausse des prix alimentaires vu que la dépendance à l'égard des marchés est forte) qui limiterait l'accessibilité, la plupart des ménages en insécurité alimentaire modérée pourront basculer en insécurité alimentaire sévère ; ce qui agrandirait la classe d'insécurité alimentaire sévère c'est-à-dire la tranche des ménages à problème surtout pour la prochaine période de soudure (3-4 prochains mois).

Toutefois, la situation observée cette année n'est pas pire que celle observée l'année passée sur la même population. Comme l'illustre le graphique ci-dessous, à Belom site 2 et Belom site 1 on note une augmentation significative de la proportion des ménages en sécurité alimentaire. Toutefois, la situation des nouveaux réfugiés reste préoccupante eu égard au nombre important des ménages en insécurité alimentaire sévère.

Tableau 9: Répartition des ménages selon la classe de sécurité alimentaire par site en mai 2012 et mai 2013.

Nom du camp d'origine	Période de l'enquête	Classe de sécurité alimentaire			
		Insécurité alimentaire sévère	Insécurité alimentaire modéré	Sécurité alimentaire	Total
Belom site 1	Mai 2012	36%	20%	44%	100.0%
	Mai 2013	19%	22%	59%	100.0%
Belom site 2	Mai 2012	21%	38%	41%	100.0%
	Mai 2013	17%	21%	62%	100.0%

Source : Enquête auprès des ménages et enquête d'évaluation d'impact

III.3.2. Profil des ménages en insécurité alimentaire

L'analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité a pour but d'apporter des éléments de réponses, aux questions suivantes :

- Qui sont les personnes en insécurité alimentaire ?
- Combien sont-elles ?
- Où sont-elles ?
- Quelles sont les causes de leur insécurité alimentaire ?

C'est à partir de l'ensemble de ces éléments que le profil des ménages en insécurité alimentaire a été établi. En effet, le niveau de l'insécurité alimentaire a une forte liaison avec les profils démographique et socio-économique.

Profil démographique et le niveau de l'insécurité alimentaire

- **Sexe du chef de ménage.** Les ménages dirigés par les femmes ont plus de difficultés à avoir une consommation alimentaire acceptable et une bonne accessibilité alimentaire. De ce fait, ils sont plus en insécurité alimentaire sévère et modérée (67.2%) que ceux dirigés par les hommes (38,0%).
- **Situation matrimoniale du chef de ménage.** Les ménages dirigés par des personnes sans conjoints (non mariées) ont, pour la plupart, une consommation alimentaire pauvre et limite, de même qu'une accessibilité faible. En conséquence, la prévalence de l'insécurité alimentaire est plus élevée chez les ménages dirigés par les veufs ou veuves (71.4%), les célibataires (73.3%) et les divorcés/séparés (76,0%) comparés à ceux dirigés par les mariés monogames (40.0%) ou polygames (31.4%).
- **Cependant, l'existence au sein du ménage d'un enfant de moins de 5 ans** n'influence ni la consommation alimentaire du ménage, ni son niveau d'insécurité alimentaire. En effet, des tests statistiques révèlent que les corrélations sont non significatives.

Incidence du profil socio-économique des ménages sur le niveau de l'insécurité alimentaire

- **Indice de richesse ou de bien-être des ménages.** Globalement, la qualité de la consommation alimentaire et le niveau d'accessibilité des ménages s'améliore à mesure qu'augmente le niveau de richesse (bien-être). Il s'établit que, la prévalence de l'insécurité alimentaire (sévère et modérée) décroît avec le niveau de richesse : du pauvres (89.3%), au moyen et riches (22,3%).
- **Sources des aliments consommés.** Les ménages en insécurité alimentaire dépendent plus de

l'aide alimentaire pour leur alimentation alors que ceux en sécurité alimentaire peuvent utiliser une part importante de leur propre production pour se nourrir. En effet, la proportion des aliments consommés issus de la propre production des ménages, en particulier les céréales, est plus importante (20.3%) chez les ménages en sécurité alimentaire comparée aux ménages en insécurité alimentaire (12.6%). En revanche, la proportion des aliments consommés issus de l'aide alimentaire est moins importante (20.3%) chez les ménages en sécurité alimentaire par rapport aux ménages en insécurité alimentaire (25.8%).

- **Pratique de l'agriculture.** La pratique de l'agriculture renforce l'accès alimentaire des ménages et contribuent ainsi à la détermination du niveau de l'insécurité alimentaire. En effet, les ménages qui ne pratiquent pas l'agriculture sont, majoritairement, en insécurité alimentaire (80%) alors que ceux qui en pratiquent le sont moins (46.2%). Toutefois, à Belom très peu de ménages ne pratiquent pas l'agriculture (environ 5%).
- **Pratique de l'élevage.** Comme activité d'appoint aux autres activités génératrices de revenus principales menées par les réfugiés, la pratique de l'élevage peut fournir un revenu additionnel aux ménages renforçant leur accès économiques aux denrées alimentaires et améliorant leur sécurité alimentaire. En effet, les ménages qui ne pratiquent pas l'élevage sont, majoritairement, en insécurité alimentaire (70.7%) alors que ceux qui en pratiquent le sont moins (31.6%).
- **L'accès à la terre.** La superficie moyenne des terres encore exploitables sur l'ancien site est faible pour les ménages en insécurité alimentaire (1.09 ha et 0.88 ha respectivement pour les ménages en insécurité alimentaire sévère et modéré) comparée aux ménages en sécurité alimentaire (1.58 ha). Cette différence est statistiquement significative. La faible superficie encore exploitable sur l'ancien site pour les anciens réfugiés peut s'expliquer par le fait qu'habituellement les ménages en insécurité alimentaire exploitent des parcelles réduites compte tenu des faibles moyens de production dont ils disposent et/ou, qu'un grand nombre de ménages de cette catégorie ont leurs champs dans les zones inondables. Qu'il s'agisse de l'une ou l'autre raison, il est possible que ces ménages soient, depuis plusieurs années, dans des situations d'insécurité alimentaire qui dégradent continuellement leur situation socio-économique.

Conclusion : Il se dégage de cette analyse que la pauvreté, la faible diversification des moyens d'existence, le manque de moyens de production, le faible accès aux terres agricoles sont les causes principales de l'insécurité alimentaire chez les réfugiés centrafricains installés à Belom. A ces causes socio-économiques, viennent se greffer certaines caractéristiques propres aux ménages comme le sexe et le statut matrimonial du chef de ménage qui compliquent davantage la situation de sécurité alimentaire de certains ménages.

III.4-Stratégies de survie

Afin de mesurer le stress des ménages pour se procurer les aliments, le calcul d'Indice de Stratégie de Suivie ou Coping Strategy Index (CSI) a été fait. La détermination du CSI est basée sur la réponse à la préoccupation suivante : « si durant les sept derniers jours, un ménage a passé des moments où il n'a pas eu de la nourriture ou bien pas assez d'argent pour acheter de la nourriture ; alors combien de fois, ce ménage a fait recours aux stratégies ci-après listées dans le tableau ».

Tableau 10: Stratégies et coefficient de pondération pour le calcul du CSI réduit.

Stratégies	Poids
Consommer les aliments les moins préférés	1
Emprunter les aliments/argent ou compter sur l'aide des amis ou des parents	2
Limiter la quantité de nourriture pendant les repas	1
Réduire la consommation alimentaire des adultes au profit des enfants	3
Réduire le nombre de repas par jour	2

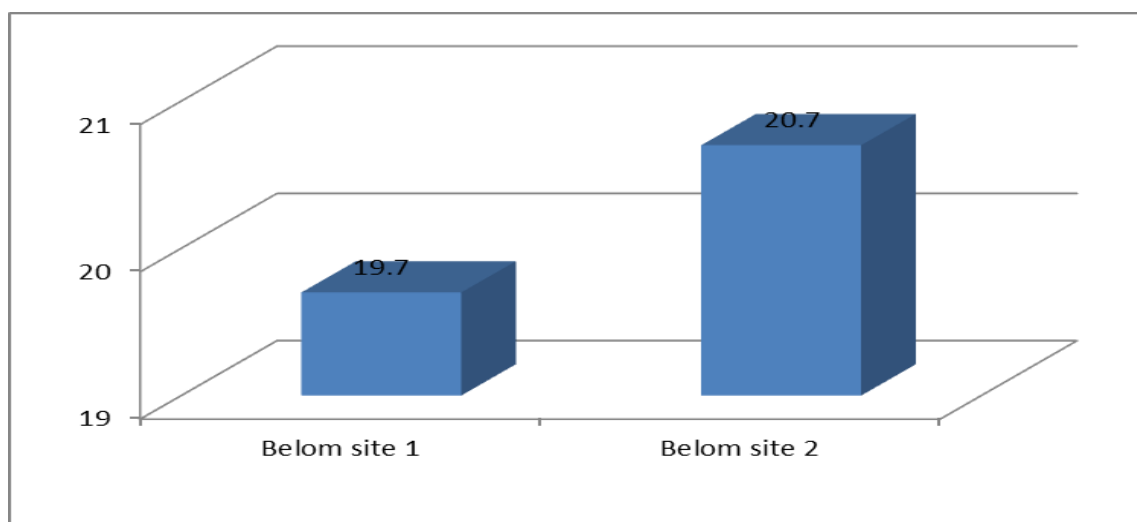
Tous les ménages enquêtés ont utilisé au moins une stratégie de survie au cours des 7 derniers jours. Les stratégies de survie les plus utilisées par l'ensemble des réfugiés concernent la consommation des aliments les moins préférés et moins chers et la diminution des quantités de nourriture lors des repas. Cela est en cohérence avec les échanges avec la communauté qui nous ont signifié que les repas consommés sont de moindre qualité et que par ailleurs les membres du ménage ne mangent pas à leur faim. La stratégie consistant à réduire le nombre de repas par jour (sauter un ou deux repas dans la journée) est davantage utilisée par les nouveaux réfugiés (deux fois plus). A l'inverse, les nouveaux réfugiés utilisent en moyenne relativement peu d'autres stratégies malgré les difficultés alimentaires auxquelles ils sont confrontés.

Tableau 11: Fréquence d'utilisation des stratégies de survie selon l'origine des réfugiés.

Stratégies de survie	Nom du camp d'origine			
	Belom site 1	Belom site 2	Nouveau réfugié	Total
Consommer des aliments moins chers et moins préférés	3.8	3.9	3.7	3.8
Emprunter de la nourriture ou compter sur l'aide des parents/amis	1.5	1.5	1.2	1.4
Diminuer la quantité de nourriture lors des repas	4.3	3.3	3.1	3.6
Réduire les quantités des repas des adultes au profit des enfants	2.6	2.2	1.9	2.3
Réduire le nombre de repas par jour (sauter un ou deux repas dans la journée)	0.7	0.7	1.5	0.9

Les fréquences de chaque stratégie sont donc pondérées par leurs poids pour déterminer le CSI de chaque ménage. Le CSI montre la sévérité des mesures adoptées par les ménages pour nourrir leurs familles. Plus l'indice est élevé, plus le problème est plus sévère. Les CSI les plus élevés sont observés parmi les ménages des anciens réfugiés (Belom site 1 : 20.4 ; Belom site 2 : 18.3).

Graphique 8: Valeur moyenne du CSI par site.



Source : Enquête auprès des ménages

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, les résultats obtenus indiquent une situation comparable à celle de l'année dernière à la même période. La différence observée à Belom site 1 est statistiquement non significative ce qui montre un même niveau de stress. A Belom site 2 par contre, cette différence est significative à un seuil de 10% traduisant une baisse dans l'emploi des stratégies de survie par les ménages.

Tableau 12: valeur moyenne du CSI par site en mai 2012 et mai 2013

Période de l'évaluation	Valeur CSI	
	Belom site 1	Belom site 2
Mai 2012	19.7	20.7
Mai 2013	20.4	18.3

Source : Enquête auprès des ménages et enquête d'évaluation d'impact

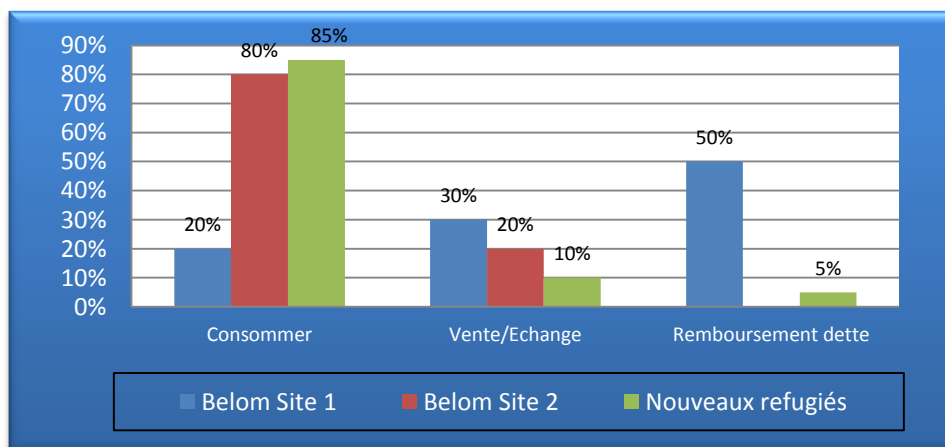
IV- ASSISTANCE RECUS ET BESOINS PRIORITAIRES ACTUELS DES REFUGIES

IV.1. Assistance humanitaire

IV.1.1. Assistance alimentaire et son utilisation

Les réfugiés continuent de recevoir la ration alimentaire du PAM chaque mois. Les anciens réfugiés reçoivent la ration réduite tandis que ceux arrivés en début d'année 2013 reçoivent la ration complète. L'utilisation de la ration reçue est différente selon les sites. Pour les réfugiés de Belom site 1, seulement 20% de la ration du PAM est consommée contre 80% pour ceux de Belom site 2. Pour les réfugiés, la ration du PAM ne couvre pas le mois. La proportion de ration réservée à la vente et aux remboursements des prêts est plus importante à Belom site 1 que chez les autres. Selon les réfugiés, la vente ou l'échange d'une partie de la ration du PAM se justifie par la couverture d'autres besoins alimentaires, tels que l'achat de condiments, de légumes et de viande, ou non alimentaires tels que l'habillement ou les frais scolaires des enfants.

Graphique 9: Utilisation faite de la ration alimentaire distribuée par le PAM



Source : Focus group avec les réfugiés

Actuellement plus de 50% des ménages vendent l'aide alimentaire pour financer des activités génératrices de revenus.

L'endettement commence à avoir un impact sur la vie des réfugiés. En effet, plus de 10% de leur revenus sont consacrés aux remboursements de dettes et ceci dans les deux camps.

En termes de satisfaction, les réfugiés en général sont satisfaits de la ration distribuée par le PAM mais souhaite qu'il y ait de variation du panier (varier les denrées).

IV.1.2. Autres types d'assistance

Les activités Génératrices de revenus constituent la deuxième activité des réfugiés après les l'agriculture/élevage. Pour promouvoir le développement de ces activités, en 2012, 87 groupements ont pu bénéficier de micro financement d'un montant allant de 100 000 Fcfa à 200 000 Fcfa suivant les demandes. En 2013, des micros financements sont prévus et actuellement les réfugiés et les autochtones sont organisés en 20 groupements d'intérêt économique et des demandes sont en cours d'étude afin d'octroyer ces financements. Ces groupements ont été appuyés dans l'élaboration des textes de base et pour leur affiliation au PARCEC (Promotion d'Appui au Réseau des Coopératifs d'Epargne et de Crédit) de Maro. Mais la contrainte majeure dans la mise en œuvre de ces AGR reste le budget insuffisant qui ne permet pas l'autonomisation progressive des réfugiés bénéficiaires. En effet, le budget prévu pour le financement des microprojets pour les réfugiés centrafricains ne correspond qu'à 10% des ménages. Il importe de noter aussi que beaucoup de ces AGR soutenues sont du domaine de l'agriculture (achat vente des céréales) et sont par conséquent tributaires des aléas climatiques, souffrent du manque d'intrants de qualité.

Par ailleurs, un centre de formation professionnelle est ouvert pour former les réfugiés et les autochtones dans différents métiers. Des formations professionnelles en maçonnerie, couture, menuiserie et chaudronnerie sont organisées et les lauréats diplômés bénéficieront des kits de sortie afin de leur permettre d'exercer dans la vie active.

V.2. BESOINS PRIORITAIRES ACTUELS DES MENAGES

Les priorités exprimées par les réfugiés de Belom sont résumées dans le tableau ci-dessous selon celles-ci émanent de la communauté ou des discussions avec les ménages.

Tableau 13: Besoins priorités des réfugiés de Belom

Camp Belom	Priorités globales au niveau du camp	Premières priorités hiérarchisées des ménages suivant les sites
Belom site 1 (Yaroungou)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accès à la terre ✓ Intrants et outils agricoles ✓ Alimentation 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Alimentation 2. Intrants agricoles 3. Construction de nouvelle case 4. Education 5. Accès à la terre 6. Santé 7. Autre
Belom site 2 (Moula)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accès à la terre ✓ Intrants et outils agricoles ✓ Accès à l'élevage des petits ruminants ✓ Appui aux AGR 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Alimentation 2. Intrants agricoles 3. Construction de nouvelle case 4. Education 5. Santé 6. Accès à la terre 7. Autre
Nouveaux réfugiés	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Alimentation ✓ Abris ✓ Accès à la terre ✓ NFIs 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Intrants agricoles 2. Alimentation 3. Construction de nouvelle case 4. Accès à la terre 5. Education 6. Santé 7. Autre

Source : Enquête auprès des ménages et discussion en Focus group

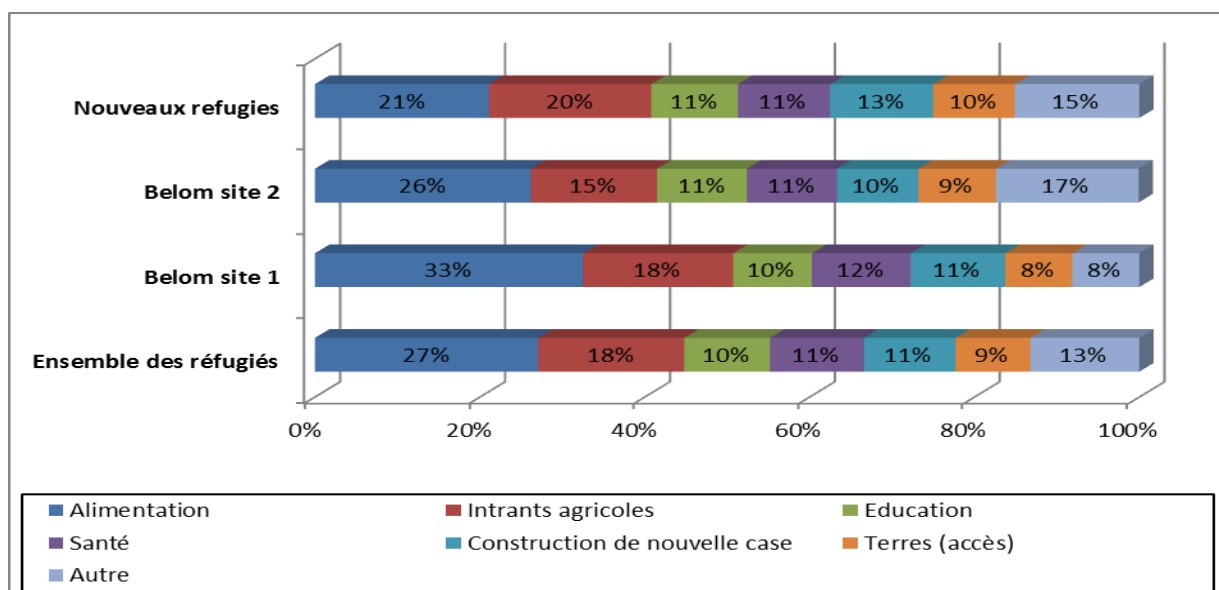
V.2.1 – Au niveau du camp

Il ressort des discussions (focus groups) avec les informateurs clés de l'ex camp de Belom site 1, ceux de Belom site 2 et les nouveaux réfugiés que les principales priorités sont, sans ordre quelconque : l'accès aux terres agricoles ; l'accès à un logement (en particulier pour les nouveaux réfugiés) ; l'accès à plus de nourriture ; l'accès aux semences et aux moyens de production (UCA, matériels et outils agricoles) pour la campagne agricole en cours ; l'appui aux AGR et l'accès aux petits ruminants pour l'élevage.

V.2.2 - Au niveau des ménages

Les entretiens ménages ont également permis de récolter des informations sur les priorités de ceux-ci. L'analyse de ces informations permet de hiérarchiser les priorités. Ainsi, pour les réfugiés de Belom, pour la première priorité, apparaissent dans l'ordre : l'alimentation pour 39.7% des ménages, les intrants agricoles pour 22.2% des ménages et la construction d'abris pour 12.9% des ménages. L'alimentation est exprimée par 52.8% des réfugiés de Belom site 1 comme constituant leur première priorité. L'accès aux terres agricoles a été cité par 4.6% des ménages de Belom comme faisant partie de leur première priorité. Les réfugiés de Belom site 1 (4.2%) et les nouveaux réfugiés (7.8%) sont les plus préoccupés par la question d'accès aux terres agricoles en comparaison à ceux de Belom site 2 (2.8%).

Graphique 10: Répartition des ménages suivant les priorités et par origine des réfugiés.



Source : Enquête auprès des ménages

L'analyse des données collectées sur les trois principales priorités des ménages montre, comme l'illustre le graphique ci-dessous, que l'alimentation demeure la principale préoccupation des ménages (27%). Toutefois, pris globalement, les problèmes liés à la production agricole (intrants agricoles et accès aux terres) constituent aussi une des préoccupations majeure (27%), en particulier pour les nouveaux réfugiés (30%).

VI - CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'analyse des données issues de l'enquête ménage a permis d'apprécier la situation de sécurité alimentaire des réfugiés centrafricains vivant dans le camp de Belom à Maro.

Bien que cette enquête ait ses limites, notamment en ce qui concerne les informations fournies, elle permet toutefois de disposer de précieux renseignements sur la situation socioéconomique et alimentaire des réfugiés centrafricains de Belom. Il ressort en effet, des analyses qui ont été menées que les questions d'accès aux terres agricoles (les terres riches sont insuffisantes), la pauvreté, la faible diversification des moyens de subsistance et l'insuffisance des ressources pour développer les activités génératrices de revenu sont les principales causes de l'insécurité alimentaire des ménages. Par ailleurs, les ménages font face à d'énormes difficultés pour satisfaire certains de leurs besoins. Les dépenses liées à l'éducation et à la santé engendrent généralement la vente de la moitié de la production agricole ; ce qui réduit la capacité de certains ménages à satisfaire leurs besoins alimentaires. La prise en compte de ces problèmes dans les programmes d'assistance aux réfugiés permettra de résoudre, de manière durable, la question de l'insécurité alimentaire de cette population.

La relocalisation des réfugiés avec l'attribution de nouvelles terres agricoles sur des zones exondées constitue un pas en avant dans la solution apportée au problème. Il reste donc des efforts à fournir pour résoudre le problème de pauvreté de certains ménages en soutenant, dans le court terme, leur accès alimentaire et renforcer leur capacité productive pour le moyen et long terme (UCA, crédits pour les AGR, matériels et intrants productifs). Ainsi, les ménages vulnérables doivent constituer la cible principale des prochaines interventions dans les camps.

Sur la base des constats et des profils déterminés à partir des données ménages, il apparaît opportun que la communauté humanitaire déjà engagée dans l'assistance aux réfugiés centrafricains s'investisse davantage dans la mise en œuvre des activités suivantes quand les moyens le permettent :

- Poursuivre la distribution générale des vivres, à ration complète, à l'ensemble des nouveaux réfugiés de Belom et selon la disponibilité des vivres, augmenter la ration alimentaire des anciens réfugiés pendant les deux mois de soudure (juillet-août) afin d'éviter une dégradation de la situation alimentaire ;
- Promouvoir les activités génératrices de revenus par l'octroi des crédits pour augmenter la capacité de résilience aux chocs et permettre ainsi aux réfugiés de diversifier leurs moyens d'existence. Une telle initiative emmènera les réfugiés à se désintéresser des activités précaires et destructrices de l'environnement (vente de bois/charbon) et/ou des activités peu rentables et aléatoires comme le travail journalier ;
- Fournir des matériels agricoles, intrants et semences aux réfugiés pour les inciter à pratiquer davantage l'agriculture pour la campagne agricole 2013/2014. Assurer un suivi régulier du déroulement de la campagne agricole 2013/2014 afin d'ajuster les réponses en fonction de son issue éventuelle (intensification des activités VCT au sein de la communauté si nécessaire, promotion du maraichage et d'autres cultures de contre saison) ;
- Apporter un appui en matériels, produits vétérinaires et renforcer les ressources humaines pour une bonne couverture en matière de santé animale ;
- Apporter un appui en petits ruminants pour le démarrage de l'élevage par les ménages vulnérables en particulier et les nouveaux réfugiés en général ;
- Renforcer les projets vivres pour la création d'actif (VCA) et vivres-pour-formation (VPF)

pour la construction de services sociaux de base ;

- Aménager les bas-fonds ou les aires proches du nouveau camp pour le maraichage et intensifier les activités de fertilisation des sols usés ;
- Faire une évaluation de la sécurité alimentaire après les récoltes ainsi que le profilage des réfugiés de tous les camps du sud afin d'identifier les ménages des réfugiés les plus vulnérables et totalement dépendant de l'assistance alimentaire, et les ménages totalement ou partiellement autosuffisants, afin d'ajuster les rations aux besoins de chaque catégorie de ménages.

Certaines des options de réponse proposées ci-dessus sont déjà mises en place. Mais il est nécessaire de renforcer l'interaction entre les différentes interventions pour plus d'impact sur la situation de sécurité alimentaire des réfugiés de Belom.

BIBLIOGRAPHIE

HCR, Rapport d'évaluation participative (AGDM), camp de Belom, Janvier-Février, 2013

HCR-PAM, Rapport d'évaluation Rapide de la situation alimentaire des réfugiés centrafricains du camp de Yaroungou, février 2012

HCR-PAM, Rapport d'évaluation d'impact : Contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables dans les contextes de réfugiés de longue durée ; impact et rôle au Tchad, septembre 2012

HCR-PAM-ACT/FLM-CNAR-ONDR-Inspection Forestière, Rapport d'évaluation de l'impact des inondations sur la sécurité alimentaire et l'environnement des réfugiés des camps de Moula et Yaroungou, septembre 2012

HCR, Réfugiés centrafricains et populations hôtes du sud et sud-est du Tchad,

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Historique

Le camp de Yaroungou existe depuis 2003 ; à partir de 2007, la distribution générale des vivres qui était à ration complète a été réduite aux seuls 2,000 personnes avec besoin spécifique suivant les recommandations de JAM (Joint Assessment Mission) de 2006 qui avait conclu que seuls les vulnérables devaient être assistés. Cette décision aurait été motivée par l'amélioration de l'autonomie et de l'autosuffisance des réfugiés de ce camp suite aux appuis multiples qu'ils avaient reçus. Les réfugiés du camp de Moula arrivés en 2008 ont reçu une ration complète de 2008 à 2011.

Cependant, dès 2010, les appels se sont multipliés pour plaider en faveur du retour à la distribution des vivres à tout le monde. Cette demande de changement d'orientation se base sur des inondations consécutives de 2008, 2009, 2010 et 2011, le taux élevé de dévastation des champs par les animaux et la présence des ennemis de cultures (insectes et strigat) qui ont eu un impact négatif sur les capacités productives des réfugiés de Yaroungou, la majorité d'entre eux dépendent de l'agriculture pour leur sécurité alimentaire.

C'est ainsi que, avant de lever une mesure prise par le JAM, le HCR et le PAM ont jugé opportun de mener une mission conjointe d'évaluation rapide de la sécurité alimentaire des réfugiés en janvier 2012 qui a abouti à la distribution de demi ratio pour tous les réfugiés de deux camps de Maro (Yaroungou et Moula) .

Ensuite depuis le mois de juillet 2012, les camps de Yaroungou et de Moula ont été à nouveau sévèrement affectés par des inondations ayant entraînés des dégâts importants sur les cultures (beaucoup de champs inondés) surtout à Yaroungou. En effet, la zone de Maro a enregistré un cumul de 1065 mm de pluie à la date du 30 Août 2012 contre 960 mm en 2011. Cette quantité impressionnante en seulement 36 jours de pluies a été à l'origine des inondations dans la zone avec beaucoup de sévérité dans les camps. Au-delà des cultures affectées, les stocks alimentaires de réfugiés ont été détruits à la suite de ces inondations. La vulnérabilité des cultures face à la quantité importante d'eau en surface est différente selon surtout le stade végétatif et l'espèce végétale. Les cultures dont les semis ont été faits tardivement ont été asphyxiées avec beaucoup de sévérité à Yaroungou. La plupart des cultures de deuxième intention (sésame, Voandzou, niébé) qui étaient en phase de levée ont été complétement détruites.

Il faut signaler que les camps de Maro comptaient 14.318 réfugiés suivant les données statistiques du 31 décembre 2012.

Mais compte tenu de l'instabilité politique en République Centrafricaine, un mouvement timide de nouveaux réfugiés a été observé vers la fin de l'année 2012 et s'est accentué le 01 mars 2013, si bien qu'actuellement on enregistre 5624 nouveaux réfugiés à Maro.

Dans le cadre de la relocalisation des réfugiés au camp de Bellom, des terres agricoles sont en cours de négociation avec les autorités administratives et locales, mais à ce jour aucun espace agricole n'est encore obtenu et cela demeure une préoccupation majeure pour les producteurs car la prochaine campagne agricole s'annonce et la majorité des ménages sont des agriculteurs.

A la suite de ces calamités, une évaluation conjointe (UNHCR, PAM, ACT/FLM, CNARR et les services déconcentrés de l'état : ONDR, Inspection Forestière) a été faite au mois de septembre 2012 en vue de faire un état de lieu de l'impact de ces inondations sur la sécurité alimentaire et a fait des recommandations dans le but d'améliorer la situation de sécurité alimentaire dans les camps.

Par ailleurs, des résultats préliminaires de la mission d'évaluation conjointe JAM réalisée en novembre-octobre 2012, il ressort que la relocalisation des réfugiés des camps de Yaroungou et Moula a substantiellement limité l'accès des réfugiés aux moyens d'existence, suite à la perte d'une grande partie de leur récolte. Cette mission a recommandé que la sécurité alimentaire et moyens de subsistance des réfugiés de Moula et Yaroungou soit réévaluée après leur relocalisation au nouveau site de Bellom.

Agriculture et Production Agricole en 2012

Les semis des céréales, dans la zone, ont été faits dans le temps mais les inondations intervenues tôt en 2012 ont perturbé le cycle végétatif des cultures car certaines étaient encore en phase de levée. Le sorgho a été moins vulnérable tandis que le mil pédiculaire a été plus sensible et a connu plus de perte. Le riz semé tardivement a été asphyxié car les inondations sont intervenues à la levée. Le Mais, dans la majorité des cas a été récolté minimisant ainsi les pertes en valeur semencière. Etant donné les effets de l'eau sur le cycle végétatif, la croissance des céréales a été anormale avec comme conséquence la perte des valeurs semencières (baisse du pouvoir germinatif des graines).

Les statistiques agricoles montrent que le déficit alimentaire net est d'environ 1017 tonnes à Yaroungou et 673 tonnes à Moula. Ce qui représente 60% et 77% des besoins alimentaires respectivement de Yaroungou et Moula ; cela signifie que le taux de couverture des besoins céréaliers à Moula s'élève à 23% et 40% à Yaroungou.

Quant aux légumineuses, les semis ont pris un peu de retard et la plupart des cultures en phase de montaison ont été affectées avec une baisse considérable pour la plupart et une perte totale pour certains champs. Cependant le niveau considérable de l'eau en surface a obligé les producteurs à précipiter les récoltes rendant ainsi hypothétique la valeur semencière des graines. Le niébé et le voandzou semés en deuxième intention (à partir de la deuxième décade du mois de Juillet) ont été sévèrement affectés avec des pertes estimées entre 70 à 100% suivant les cas.

Environnement en 2012

Pour le camp de Moula, 909 foyers améliorés ont été détruits sans être reconstruits ; ce qui entrainera sans nul doute une hausse de la consommation du bois si la sensibilisation n'est pas accentuée. Par ailleurs, les 15000 Plants produits et plantés à partir de Juillet 2012 ont été affectés.

Elevage en 2012

Quelques cas de pathologies ont été signalés notamment celles de la peau (*dermatopghilose*). Avec l'humidité constante des enclos et l'insalubrité de l'eau d'abreuvement, il fallait s'attendre aux maladies surtout de la voie respiratoire. Le risque de la fièvre aphteuse n'est pas exclu.

2. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

2.1. Objectifs

L'objectif global de cette évaluation est de connaître le niveau actuel de la sécurité alimentaire des réfugiés et leur capacité de résilience dans le camp de Bellom.

De manière spécifique, l'enquête va permettre de collecter de nouvelles données pour :

- Apprécier le profil de sécurité alimentaire des réfugiés en fonction de leur moyen d'existence et de leur capacité de résilience ;
- Estimer la proportion (nombre) des ménages de réfugiés en insécurité alimentaire en indiquant leur profil socio économique ;
- Déterminer les causes de l'insécurité alimentaire et analyser les contraintes actuelles auxquelles les ménages des réfugiés sont confrontés par rapport à leurs moyens d'existence ;
- Evaluer la gravité de l'insécurité alimentaire par l'analyse des risques et chocs

- conjoncturels/chroniques auxquels les ménages sont exposés ;
- Élaborer des scénarios pour les quatre prochains mois (juin à septembre) pour prévoir l'évolution de la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; et

2.2. Résultats attendus

- Les actifs disponibles pour répondre à la sécurité alimentaire pour les réfugiés sont identifiés ;
- Les obstacles ou contraintes aux moyens de subsistance des réfugiés sont identifiés et analysés ;
- Les besoins d'assistance alimentaires et non-alimentaires sont déterminés ;
- Les périodes les plus difficiles à gérer en matière de sécurité alimentaire sont dégagées ;
- Des mesures ou actions préventives sont proposées ; et
- Des recommandations sont formulées.

2.3. Activités

- Réunion avec les autorités locales ;
- Réunion avec les leaders des réfugiés ;
- Groupes de discussion (femmes, hommes, enfants) ;
- Réunion avec les organisations d'appui aux réfugiés (sécurité alimentaire, service communautaire, CNAR, ACRA, LWF, ONDR, etc...)
- Interviews dans les ménages.

3. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie à appliquer pour cette évaluation suit la procédure d'une Evaluation de la Sécurité Alimentaire en Situation d'Urgence. Elle vise à évaluer la sécurité alimentaire des réfugiés centrafricains regroupés dans le camp de Bellom. En effet, les données collectées, traitées et analysées vont permettre de dresser le profil des réfugiés afin de suivre leur sécurité alimentaire et programmer des interventions si les conditions l'exigent.

Types de données

Il sera procédé à une analyse des **données secondaires** à travers la revue des données et rapports existants relatifs à la campagne agricole 2012/2013, les études de vulnérabilité ou socio-économiques antérieures et les rapports de missions d'évaluation portant sur la région ou le département concernés.

De même, des informations existantes sur l'état nutritionnel seront utilisées.

La collecte de **données primaires** sera faite auprès des ménages des réfugiés. Les informations collectées seront complétées et/ou soutenues par les données secondaires disponibles ; ce qui permettra de faire des recoupements concordants avec la situation antérieure et saisir l'ampleur de la situation actuelle.

Deux méthodes de collecte de données primaires seront appliquées :

- un entretien en groupe de discussion (*focus groups*) avec les leaders d'opinion ou responsables des blocs dans les camps, personnes ressources, ONGs, etc... ; et
- des entretiens individuels avec les chefs de ménages ou leurs représentants pour obtenir des informations sur la vie des ménages et sur leur sécurité alimentaire.

Les informations émanant des groupes de discussion aideront à situer, de manière globale, les problèmes spécifiques des réfugiés. En particulier, les discussions de groupes, sur la base d'un *guide d'entretien*, permettront d'identifier les sources de revenus, la provenance des denrées alimentaires,

les stratégies d'adaptation, etc

Les ménages seront choisis de manière aléatoire dans le camp. La collecte des données dans les ménages sera faite à travers un *questionnaire* portant sur les aspects de la sécurité alimentaire de manière globale. Ce questionnaire sera administré aux chefs de ménages ou à toute autre personne adulte dans le ménage pouvant donner les renseignements demandés. Les interviews fourniront des informations ci-dessous : le capital humain, l'agriculture, les sources de revenus, les niveaux des stocks alimentaires, la consommation alimentaire, les dépenses, les chocs subis par les ménages et les mécanismes d'adaptation des ménages.

Un échantillon des ménages sera est choisi de telle manière que les résultats de l'enquête soient représentatifs au niveau du camp. Il portera sur environ 50 à 100 ménages de réfugiés (à un niveau représentatif).

La collecte des données au niveau des ménages sera effectuée par des agents enquêteurs à prendre au sein de la communauté humanitaire intervenant dans la région. Ces agents enquêteurs seront préalablement formés pendant un (1) jour sur le contenu du *questionnaire ménage* et les techniques d'interview.

Analyse des données

Les données ménages recueillies sur le terrain seront traitées avec le logiciel SPSS. Au préalable, il sera effectué un nettoyage méticuleux des données à travers lequel les informations aberrantes seront identifiées, rectifiées ou éliminées ; ce qui permettra de faire des analyses statistiques suivant les indicateurs préalablement définis.

L'analyse de la sécurité alimentaire sera basée sur le cadre conceptuel de la sécurité alimentaire et nutritionnelle utilisé par les agences du SNU.

L'analyse des données sera focalisée sur celle des indicateurs nécessaires à l'interprétation. Elle devra permettre d'apprécier la diversité et le degré des problèmes rencontrés par les réfugiés pour parvenir à l'identification des forces, des faiblesses, des opportunités et surtout des risques. Les conclusions permettront d'orienter davantage les mesures programatiques à prendre.

L'analyse proposée sera basée sur une approche intégrée des différentes composantes de la sécurité alimentaire. Elle consistera à analyser d'abord les indicateurs socio-économiques au niveau du ménage pour mieux appréhender les facteurs conditionnels de la sécurité alimentaire. Ensuite, une analyse factorielle sera effectuée séparément sur la consommation alimentaire des ménages et sur un groupe d'indicateurs d'accessibilité alimentaire. Enfin, une analyse des différents chocs et des moyens d'adaptation des différents types de populations sera effectuée et le niveau de sévérité d'insécurité alimentaire des ménages sera déterminé.

4. RESPONSABILITES ET PARTENARIAT

La réalisation de la présente enquête est une initiative du PAM Tchad et de l'UNHCR. Cependant, les autres agences du SNU au Tchad, les ONGs et le Gouvernement de la République du Tchad peuvent bien participer à cette opération qui est d'un intérêt général en apportant leurs contributions techniques, matérielles ou financières nécessaires à une étape ou autre du processus.

Ainsi, les agences PAM et UNHCR vont coopérer pour la réalisation de l'enquête en menant à bien les tâches relevant de leurs responsabilités respectives telles que spécifiées ci-dessous. En particulier,

elles mettront tout en œuvre pour la bonne réalisation de cette évaluation en apportant les ressources nécessaires (financières, humaines, matérielles) :

- Honoraires des agents enquêteurs ;
- DSA (perdiems) du personnel de chaque agence qui participera à la mission (techniciens et

- chauffeurs) ;
- Transport du personnel de chaque agence qui participera à la mission (techniciens et chauffeurs) ;
- Prestations des traducteurs (éventuellement) ;
- Formation des enquêteurs (pauses, eau, etc...) ;
- Analyse des données ;
- Rédaction du rapport de l'évaluation ;
- Fournitures et matériels pour l'enquête (blocs-notes, stylos, calculettes, etc...) ;
- Débriefing ;
- Etc...

5. DURÉE ET CALENDRIER D'EXÉCUTION

Période indicative pour le déroulement de l'évaluation sur le terrain : du 07 au 10 Mai 2013

- Préparation de la mission : 5 semaines (Avril-début Mai 2013)
- Collecte des données sur le terrain : deuxième semaine de Mai 2013
- Analyse des données (y compris la saisie) et rédaction du rapport : 3 semaines

Activités		Période d'exécution															
		Avril 2013			Mai 2013			Juin 2013									
1	Elaboration et partage des termes de référence	■	■	■													
2	Réadaptation des questionnaires (communautaire et			■													
3	Echantillonnage (données sur les réfugiés et			■													
4	Réunion d'échange PAM, UNHCR et partenaires				■	■											
5	Revue de la littérature sur les données secondaires						■										
6	Formation des enquêteurs et superviseurs						■										
7	Collecte de données sur le terrain (réunions, entretiens,							■									
8	Analyse des données et rédaction du rapport (v/c la saisie							■	■	■							
9	Rapport provisoire et échanges avec les partenaires										■						
10	Rapport final											■					

INFORMATIONS GENERALES

Date de l'entretien : |__|_| / |__|_| / 2013

Lieu de l'entretien : Région : Département :

Camp/Site/Village :

Type de population (encercler) : 1 = Réfugiés 2 = Déplacés 3 = Retournés 4 = Hôtes

Groupes ethniques qui composent la population du camp/site/village :

Pays/Région de provenance :

Date d'installation sur le site ou dans le camp/village :

Infrastructures disponibles et fonctionnelles dans le camp/site/village (encercler) :

1 = Structure sanitaire 2 = Ecole 3 = Toilettes 4 = Point d'eau potable 5 = Marché

6 = Autres (préciser) :

Les enfants en âge d'aller à l'école sont-ils scolarisés ?

.....

Quelles sont les contraintes liées à la scolarisation des enfants ?

.....

MOYENS DE SUBSISTANCE DES MENAGES

Quelles sont les cinq (5) principales sources de revenus des ménages du camp/site/village ainsi que le pourcentage (%) de la population qui exerce cette activité ?

	Source de revenus	% de la population
Première :%
Deuxième :%
Troisième :%
Quatrième :%
Cinquième :%

Agriculture

Quelle est la superficie moyenne des terres cultivées ?

Quels sont les modes d'accès à la terre et quel est approximativement le pourcentage de la population (pratiquant l'agriculture) qui l'utilise ? (recourir à la technique des 10 piles proportionnelles)

Mode d'accès à la terre		% de la population agricole
Location des terres :	0 = Non 1 = Oui%
Propriétaire des terres :	0 = Non 1 = Oui%
Accès gratuit aux terres :	0 = Non 1 = Oui%
Métayage :	0 = Non 1 = Oui%
Autre	0 = Non 1 = Oui%

Pour ceux qui louent la terre, quel est le coût moyen de la location d'un hectare par an ?

.....

Les femmes ont-elles accès à la terre ? Si oui, quelle est la taille moyenne et la qualité des terres auxquelles elles ont accès ?

.....

Quels sont les problèmes liés à l'accès à la terre ?.....

En général, les productions agricoles des ménages couvrent leurs besoins alimentaires pendant combien de mois ?

.....

Quelle a été, en moyenne, la durée de couverture des besoins alimentaires des ménages par la production de la campagne agricole passée (2009/2010) ?.....

Quelles sont, en général, les trois principales utilisations de la récolte et la part (%) affectée à chacune d'elle ? (recourir à la technique des 10 piles proportionnelles)

	Utilisation	Part (%) de la récolte
Première :%
Deuxième :%
Troisième :%

Qui décide généralement de l'utilisation de la récolte ?

Quelle est l'utilisation principale des récoltes issues des champs des femmes ?

.....

Le nombre de ménages ayant cultivé cette année (campagne 2010/2011) a-t-il augmenté, diminué ou est resté inchangé par rapport à l'année précédente (campagne 2009/2010) ? (encercler la réponse appropriée)

1 = Augmentation 2 = Diminution 3 = Pas de changement

Si ce nombre a diminué, quelles sont les trois principales raisons :

- i)
- ii)
- iii)

La taille moyenne des superficies cultivées cette année (campagne 2010/2011) a-t-elle augmenté, diminuée ou est restée inchangée par rapport à l'année précédente (campagne 2009/2010) ? (encercler la réponse appropriée)

1 = Augmentation 2 = Diminution 3 = Pas de changement

Si la taille moyenne des superficies a diminué, quelles sont les trois principales raisons :

- i)
- ii)
- iii)

Quelles sont les contraintes liées aux activités agricoles ?.....

Quelles sont les dispositions préconisées pour lever ces contraintes ?.....

Elevage

Quelle est le pourcentage de la population qui pratique l'élevage ?.....

Quelles sont les espèces élevées ?

Quelle est la taille moyenne du cheptel ?.....

Les femmes pratiquent-elles aussi l'élevage ?.....

Si oui, quelles sont les espèces élevées par les femmes ?.....

Quelle est la taille moyenne du cheptel possédé par les femmes ?.....

Quelle est actuellement la valeur monétaire des espèces élevées ?

	Espèces élevées	Valeur monétaire en francs CFA
Volailles :
Ovins :
Caprins :
Bovins :

Quel a été l'impact de la sécheresse sur le bétail cette année ?

.....

Quelles sont les contraintes liées à la pratique de l'élevage dans la zone ?

.....

Quelles sont les dispositions préconisées pour lever ces contraintes ?

Travaux journaliers

Quels sont les travaux journaliers disponibles dans le camp/site/village ? Quelles sont les catégories de la population qui exercent ces travaux ? Et, quel est le coût moyen de ces travaux journaliers ?

Travail journalier (TJ)	Catégories de population	Coût journalier en francs CFA
TJ1 :
TJ2 :
TJ3 :
TJ4 :
TJ5 :

Autres activités génératrice de revenus

Quelles sont les autres activités génératrices de revenus des populations?

Quelles sont les contraintes pour ces activités ?

Quelles sont les opportunités économiques additionnelles non exploitées (sources de revenu) ?

Quel est le profil nécessaire pour saisir ces opportunités ?

Le profil actuel des populations correspond t-il à ces opportunités ?

Quelles sont les interventions en cours dans la zone et en quoi elles peuvent permettre aux réfugiés d'assurer leur autosuffisance ?.....

Accès au crédit

Les ménages ont-ils accès au crédit ?

Si oui, quelles sont les sources de crédit et les modalités de remboursement ?

Source de crédit	Modalités de remboursement
i)
ii)
iii)

MARCHES, PRIX ET TERMES DE L'ÉCHANGE

Marché et disponibilité des vivres

Quel est actuellement le niveau d'approvisionnement des marchés en denrées alimentaires (céréales, tubercules, légumineuses, légumes, fruits, viande, poisson, œuf, lait, huile, sucre) ?

.....

Prix & Termes de l'échange

Quels sont les niveaux de prix des céréales ?

Céréale	Prix (en francs CFA) d'un kilogramme
i.
ii.
iii.
iv.
v.

Quels sont les termes de l'échange ?

Généralement la vente d'un bouc/bélier permettait d'acquérir combien de kg de la céréale la plus consommée en cette période ?

.....

Actuellement la vente d'un bouc/bélier permet d'acquérir combien de kg de la céréale la plus consommée en cette période ?

.....

CONSOMMATION ALIMENTAIRE ET SOURCE DES ALIMENTS CONSOMMÉS

Quelle est actuellement la consommation alimentaire des ménages (nombre de repas quotidien, diversité et qualité des repas) ? Et comparativement à l'année dernière à la même époque ?

.....

Quelles sont les sources des aliments consommés et leur contribution (%) respective ? (recourir à la technique des 10 piles proportionnelles)

Source des aliments consommés	Contribution (%)
Aide alimentaire : 0 = Non 1 = Oui%
Propre production : 0 = Non 1 = Oui%
Achat : 0 = Non 1 = Oui%
Dons : 0 = Non 1 = Oui%
Autre : 0 = Non 1 = Oui%

Quelles sont les stratégies d'accès à la nourriture ?

.....

SITUATION NUTRITIONNELLE

Y a-t-il des problèmes nutritionnels pour les enfants de moins de 5 ans ? Si oui, quelle est l'ampleur de ces problèmes comparée à l'année passée à la même période ainsi qu'aux cinq dernières années ?

Les enfants malnutris sont-ils pris en charge ?

Si oui, par quelles structures ?

Si non, quelles en sont les raisons ?

AIDE ET ASSISTANCE

Quelles sont les types d'aide/assistance alimentaire dont bénéficient les ménages ?

L'aide alimentaire couvre-t-elle la totalité des besoins alimentaires des ménages ?

Si non, quelle est la proportion (%) des besoins alimentaires que cette aide alimentaire permet globalement de couvrir dans ce site ? (recourir à la technique des 10 piles proportionnelles)

Quelles sont les types d'aide/assistance non alimentaire dont bénéficient les ménages ?

Utilisation de l'aide alimentaire

Quelles sont les quatre (4) principales utilisations que font les ménages de l'aide alimentaire reçue ? Estimer le pourcentage relatif à chaque utilisation ? (recourir à la technique des 10 piles proportionnelles)

Utilisation			Pourcentage (%)
i) Consommation :	0 = Non	1 = Oui%
ii) Vente/Echange :	0 = Non	1 = Oui%
iii) Autre 1..... :	0 = Non	1 = Oui%
iv) Autre 2..... :	0 = Non	1 = Oui%

En cas de vente de l'aide, quel est le pourcentage (%) de la population qui y recourt ?

Quelles sont les trois (3) principales raisons de la vente de l'aide alimentaire ?

- i)
- ii)
- iii)

L'assistance reçue est-elle appropriée/adaptée ? Si non, comment la rendre plus appropriée/efficace ?

SECURITE & PERSPECTIVES

La situation sécuritaire s'est-elle améliorée, dégradée ou est restée inchangée ? (Expliquer/Justifier)

1 = Amélioration 2 = Dégradation 3 = Pas de changement

.....

Quelles sont les perspectives de retour ? Est-ce que les réfugiés/déplacés envisagent de retourner dans leur pays/village d'origine ? Dans quel cadre ? Quels facteurs inciteraient les membres de la communauté à rentrer chez eux ?

EVALUATION RAPIDE DES REFUGIÉS CENTRAFRICAINS DANS LE CAMP DE BELLOM AU SUD DU TCHAD

(Partie à remplir avant l'entretien)

Date de l'entretien : / / 2013

Nom du Camp : _____

Nom de l'enquêteur : _____

Numéro du questionnaire : _____

I – COMPOSITION DU MENAGE

1.1 -	Quel est le sexe du chef de ménage ?	<input type="text"/>	1 = Homme ; 2 = Femme
1.2 -	Quel est le statut matrimonial du chef de ménage ?	<input type="text"/>	1 = Marié monogame 2 = Marié polygame 3 = Veuf(ve) 4 = Séparé(e)/Divorcé(e) 5 = Célibataire/Jamais marié(e)
1.3 -	Y-a-il combien d'enfants de moins de 5 ans dans le ménage ?	<input type="text"/>	(1 = oui ; 0 = non)
1.4 -	Le ménage est-il ancien ou nouveau dans le camp ?	<input type="text"/>	(1 = ancien ; = 2 nouveau)

II - AGRICULTURE ET ELEVAGE

2.1 -	Le ménage pratique-t-il l'agriculture ?	<input type="text"/>	(1 = oui ; 0 = non)
2.2 -	Pendant combien de mois, les récoltes de la dernière campagne agricole 2012/13 ont ou vont-t-elles couvrir les besoins alimentaires du ménage ?	<input type="text"/>	(nombre de mois)
2.3 -	Le ménage a-t-il de terre sur l'ancien site qu'il pourra continuer à exploiter ?	<input type="text"/>	(1 = oui ; 0 = non)
2.4 -	<i>Si Oui</i> , quelle est la superficie de cette terre ?	<input type="text"/>	(en hectare)
2.5 -	<i>Si Non</i> , quelle superficie le ménage espère-t-il obtenir sur le nouveau site et l'implanter pour la campagne agricole en cours (2013/2014) ?	<input type="text"/>	(en hectare)
2.6 -	Le ménage pratique-t-il élevage ?	<input type="text"/>	(1 = oui ; 0 = non)
	<i>Si Oui</i> , combien de têtes d'animaux possède ménage ? (par espèce)		
2.6.1 -	Bovins	<input type="text"/>	
2.6.2 -	Ovins	<input type="text"/>	
2.6.3 -	Caprins	<input type="text"/>	
2.6.4 -	Volailles	<input type="text"/>	
2.6.5 -	Camelins	<input type="text"/>	
2.6.6 -	Equins	<input type="text"/>	
2.6.7 -	Asins	<input type="text"/>	

III - SOURCES DE REVENUS ET DEPENSES DU MENAGE

3.1 - Quelles sont les principales activités génératrices de revenus que le ménage pratique ?			
3.1.1 -	Principale activité	<input type="text"/>	<i>1 = Vente de produits agricoles (céréale légumineuses, fruits, etc.) 2 = Vente de bois /paille 3 = Vente des animaux produits animaux (lait, œufs, ...) 4 = Travail journalier 5 = Commerce/petit commerce 6 = Transfert d'argent (réception) 7 = Mendicité/dons de la famille 8 = Vente de l'aide alimentaire reçue (PAM, ONGs, ...) 9 = Autre</i>
3.1.2 -	Deuxième activité	<input type="text"/>	
3.1.3 -	Troisième activité	<input type="text"/>	

3.2 - Sur quoi portent essentiellement les dépenses du ménage ?			
3.2.1 -	Dépense les plus importantes	<input type="text"/>	<i>1 = Achat de la nourriture 2 = Achat d'intrants de production (pour l'agriculture, élevage, etc ...) 3 = Frais de santé 4 = Frais d'éducation 5 = Evénements exceptionnel/Cérémonies 6 = Transport 7 = Cotisations, taxes et autres dépenses (administration, collectivités)</i>
3.2.2 -	Deuxièmes dépenses importantes	<input type="text"/>	
3.2.3 -	Troisièmes dépenses importantes	<input type="text"/>	

IV – CONSOMMATION ALIMENTAIRE

5.1 Nombre de repas consommés par jour		
5.1.1	Combien de repas les enfants du ménage consomment-ils par jour ?	<input type="text"/>
5.1.2	Combien de repas les adultes du ménage consomment-ils par jour ?	<input type="text"/>

5.2 - Fréquence de consommation des aliments dans la semaine			
Combien de fois le ménage a-t-il consommé les aliments ci-dessous énumérés au cours des sept (7) derniers jours ? Et quelle est la principale source de chacun de ces aliments consommés ?			
	Produit alimentaire	a) Nombre de jours de consommation dans la semaine (0 à 7)	b) Principale source de l'aliment consommé
5.2.1	Sorgho	<input type="text"/>	<input type="text"/>
5.2.2	Mil	<input type="text"/>	<input type="text"/>
5.2.3	Maïs	<input type="text"/>	<input type="text"/>
5.2.4	Blé/pain	<input type="text"/>	<input type="text"/>
5.2.5	Riz	<input type="text"/>	<input type="text"/>
5.2.6	Tubercules (patate, manioc, igname, taro)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
5.2.7	Légumineuses /Oléagineux (niébé, arachide, sésame, etc.)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
5.2.8	Légumes	<input type="text"/>	<input type="text"/>
5.2.9	Fruits	<input type="text"/>	<input type="text"/>
5.2.1 0	Viande/Poulet /Poisson /Œuf	<input type="text"/>	<input type="text"/>
5.2.1 1	Lait et produits laitiers (yaourt, beurre,	<input type="text"/>	<input type="text"/>
5.2.1 2	Sucre	<input type="text"/>	<input type="text"/>
5.2.1 3	Huile de cuisine / graisse	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<i>1 = Propres productions (agricoles, animales) 2 = Achat sur le marché ou dans les boutiques 3 = Chasse /Pêche/Cueillette 4 = Produit reçu contre travail ou bien contre autre bien (troc)</i>		<i>5 = Emprunt 6 = Dons des parents / famille 7 = Aide alimentaire (ONGs, PAM) 0 = Non consommé au cours des 7 derniers jours</i>	

V - DIFFICULTES D'ORDRE ALIMENTAIRE ET STRATEGIES DE SURVIE

6.1 -	Au cours des 7 derniers jours, s'il y a eu des périodes où le ménage n'a pas eu assez de nourriture ou assez d'argent pour acheter de la nourriture, combien de fois a-t-il pratiqué les stratégies suivantes ?	
	Stratégies utilisées	Fréquence (en nombre de jours de 0 à 7)
6.1.1	Consommer des aliments moins préférés et moins chers	<input type="checkbox"/>
6.1.2	Emprunter de la nourriture ou compter sur l'aide des parents/amis	<input type="checkbox"/>
6.1.3	Diminuer la quantité de nourriture lors des repas	<input type="checkbox"/>
6.1.4	Réduire les quantités des repas des adultes au profit des jeunes enfants	<input type="checkbox"/>
6.1.5	Réduire le nombre de repas par jour (sauter 1 ou 2 repas dans la journée)	<input type="checkbox"/>

VI - POSSESSION DE BIENS MATERIELS D'EQUIPEMENT

4.1 – Le ménage possède-t-il actuellement les biens d'équipement suivants ? (biens en bon état d'utilisation) Comment ces biens ont-ils été obtenus (source) ?			
Bien matériels		Possession des biens (1= Oui ; 0=Non)	Origine des biens possédés
4.1 -	Matelas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2 -	Moustiquaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.3 -	couverture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.4 -	Radio	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.5 -	Téléphone portable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.6 -	Foyer amélioré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.7 -	Charette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.8 -	Charrue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.9 -	Bicyclette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.10 -	Motocyclette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.11 -	Voiture/camion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.12 -	Porte-tout	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.13 -	Bijoux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.14 -	Ustensiles de cuisine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.15 -	Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		1 = Acquis par le ménage lui-même 2 = Don	3 = Prêt 4 = Autre à préciser

VII - PRIORITES ACTUELLES DU MENAGE

7.1 -	Quelles sont les priorités actuelles du Ménage ?		
7.1.1 -	Première priorité	<input type="checkbox"/>	1 = Alimentation 2 = Santé 3 = Education 4 = Intrants agricoles 5 = Terres (accès) 6 = Construction de nouvelle case 7 = Autre
7.1.2 -	Deuxième priorité	<input type="checkbox"/>	
7.1.3 -	Troisième priorité	<input type="checkbox"/>	

*** FIN de l'entretien ***